

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**386**

**DT2**

Projet de construction du parc éolien de la  
Haute-Chaudière dans la MRC du Granit

6211-24-092

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. GEORGES LANMAFANKPOTIN, président**  
**M. PIERRE ANDRÉ, commissaire**

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU PARC ÉOLIEN DE LA HAUTE-CHAUDIÈRE  
DANS LA MRC DU GRANIT**

---

**CONSULTATION CIBLÉE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 4 février 2025 à 13 h 30  
Église évangélique Fontaine d'eau vive  
3162, rue La Fontaine, Lac-Mégantic

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 4 FÉVRIER 2025

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b> .....	1
-------------------------------	---

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

TERRITOIRE DE CHASSE ET DE PÊCHE AUFR INC.,

M. André Samson.....	3
----------------------	---

CLUB D'ORNITHOLOGIE DE LAC-MÉGANTIC,

M. Mario Turcotte .....	5
-------------------------	---

TERRITOIRE DE CHASSE ET DE PÊCHE AUFR INC.,

M. André Samson.....	24
----------------------	----

M. ALEXANDRE RICHARD (téléphone) .....	26
--	----

M. JACQUES TÉTREULT .....	60
---------------------------	----

PAUSE

REPRISE

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS ET D'ÉCHANGES**

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE,

M. Luis Calzado (visioconférence).....	94
--	----

M. SAMIEL LACROIX-SAMSON .....	97
--------------------------------	----

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

M. Jean Habel (visioconférence) .....	107
---------------------------------------	-----

MRC DU GRANIT,

Mme Monique Phérvong-Lenoir .....	111
-----------------------------------	-----

POUR UN CHOIX ÉCLAIRÉ,

Mme Janie Vachon-Robillard (visioconférence) .....	115
--	-----

CLIMAT QUÉBEC,

Mme Martine Ouellet (visioconférence).....	123
--	-----

M. LUCIEN BEAUPRÉ (visioconférence).....	129
--	-----

MOT DE LA FIN .....	132
---------------------	-----

### **SÉANCE AJOURNÉE AU 4 FÉVRIER 2025 À 19 H**

**SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2025**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bonjour et bienvenue à cette deuxième séance de la consultation ciblée sur *le Projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière dans la MRC du Granit*.

10 Dans un premier temps, je souhaite vérifier si les représentants de l'initiateur du projet ont déposé de nouveaux documents depuis la dernière séance. Monsieur Dagenais?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

15 On n'a pas déposé de nouveaux documents depuis la séance d'hier.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Mais nous avons quand même des questions qui sont restées en suspens.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

Oui.

25 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., d'accord. Et vous les avez apprêtés, c'est ça?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

30 Oui, exactement, on a des réponses à fournir, puis deux compléments d'information aussi qu'on serait prêt à présenter.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Et du côté des personnes-ressources, avez-vous des documents?

40 **Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Non, on n'a pas de document.

**LE PRÉSIDENT :**

45 Non. Alors, je tiens à vous rappeler les règles de procédure des séances publiques de la consultation ciblée :

- Nous permettons deux questions par intervention, mais vous pouvez vous réinscrire au registre pour poser d'autres questions au besoin.
- 50 • C'est à moi que vous devez vous adresser ou adresser toutes les questions et les réponses.
- Pour ce qui est de la présentation de votre opinion sur le projet, il se peut que la commission échange avec vous pour bien comprendre votre propos.
- 55 • Enfin, je vous rappelle que les manifestations, les remarques désobligeantes, les propos diffamatoires et les attitudes méprisantes ne seront pas tolérés.

Pour les personnes-ressources, je vous rappelle que si vous pensez avoir des compléments à apporter à une réponse qui a été fournie, n'hésitez pas à demander la parole pour apporter ce complément-là et à chaque fois, n'oubliez pas non plus de vous nommer pour la sténographie.

60 Le registre, et c'est un rappel que je fais, est toujours ouvert. Et si vous voulez toujours intervenir, vous pouvez encore aller vous y inscrire pour poser des questions ou exprimer votre point de vue sur le projet.

65 Nous avons une dizaine de personnes qui étaient hier, que nous n'avons pas pu écouter pour des raisons que vous savez tous, donc cet après-midi, on va commencer avec ces personnes-là, même si le registre est toujours resté ouvert.

70 Donc, dans cette liste, si vous permettez, je vais inviter à se présenter à l'avant, à la table des intervenants, André Samson.

---

75 **PÉRIODE DE QUESTIONS ET D'ÉCHANGES**

**M. ANDRÉ SAMSON**

**M. ANDRÉ SAMSON:**

80 Bonjour, Monsieur le Président.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

85 **M. ANDRÉ SAMSON:**

90 Bonjour à vous deux! Donc, mon intervention ne sera pas très longue. Hier, j'entendais que EDF se préoccupe des chauves-souris, de la nidification des oiseaux, des salamandres, je trouve ça précieux puis sensible à l'environnement. Mais hier, j'ai eu l'occasion d'échanger un peu avec monsieur Dagenais. Mon nom est André Samson, mais je représente le Territoire de chasse et pêche AUFR, donc le locataire occupant – il y a 200 membres, le club a presque 40 ans.

95 Donc, bien entendu, mon souhait ou ma demande c'est de faire en sorte que cette relation-là de colcataire, parce que nous sommes locataires pour l'usufruit de la chasse et de la pêche sur le site.

100 Bien sûr que les éoliennes vont amener certains dérangements. On doit s'adapter et installer des canaux de communication les plus étroits possibles avec le promoteur pour faire en sorte que nous, au conseil d'administration, puissions répondre aux membres qui circulent sur le site, surtout pendant la période de la chasse et de pêche.

105 Bien sûr, l'usage des chemins sera partagé, donc les horaires des travaux, tout ça. Bien sûr, il y a beaucoup de questions qui vont surgir et en cours de cohabitation de ces deux locataires-là, les membres du club et EDF puis tout ça, ce serait important qu'on ait des communications très étroites. C'est surtout ça que je voulais exprimer.

110 Je ne doute pas que les ponts seront créés et entretenus, mais je voulais l'exprimer ouvertement pour que ce lien-là soit fort pour assurer une cohabitation harmonieuse, pour être sûr que si c'est le temps à un des locataires de faire la vaisselle ou de passer le balai, que ce soit fait.

C'est tout.

**LE COMMISSAIRE :**

115 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

120 Merci. Donc, c'est une chose, l'harmonisation des usages qu'il demande, je pense que vous avez bien écouté la préoccupation?

**M. JÉRÔME DAGENAIS :**

125 Oui, tout à fait. Comme j'ai expliqué à monsieur Samson hier, on cherchait un représentant du club AUFR pour siéger sur le comité de suivi, donc il a été invité à siéger sur le comité de suivi. L'idée va dans le même esprit que monsieur Samson a dit : on est coloc, on veut de la prévisibilité des activités de chacun, des canaux de communication efficaces pour entendre les préoccupations et déployer les ajustements nécessaires.

130 On est coloc pour 30 ans. Ce n'est pas un bail qui est trop, trop court non plus, donc on veut que les choses se passent bien, adéquatement, puis que s'il y a un problème, on sache où, à qui s'adresser pour qu'il soit réglé.

135 **M. ANDRÉ SAMSON:**

Voilà, c'est dit. Merci beaucoup.

140 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

**LE COMMISSAIRE :**

145 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Bon après-midi.

150

---

**M. MARIO TURCOTTE**

155 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, je voudrais inviter monsieur Mario Turcotte à venir à la table des intervenants et monsieur Jacques Tétreault, qui va intervenir à distance, se prépare.

160 Bonjour, bienvenue!

**M. MARIO TURCOTTE:**

165 Mon nom est Mario Turcotte, je représente le Club d'ornithologie de Lac-Mégantic. Pour le projet, nous ne sommes pas contre, mais nous désirons protéger les oiseaux. J'ai une question et une suggestion pour le comité.

170

Ma question est : avez-vous tenu compte des corridors migratoires pour les oiseaux? Si vous savez ce que les oiseaux traversent, comme les pygargues à tête blanche puis les grives de Bicknell qui sont dans ces montagnes? J'espère que vous le savez.

175

On se demande aussi qui a fait les inventaires parce que nous autres, on n'a pas été contactés du tout. On est un club de 50 membres qui faisons les recensements d'oiseaux dans la région, puis on n'a pas su rien. On a su seulement qu'ils essayaient de prendre un pygargue pour mettre une puce dessus, c'est par hasard qu'on a su ça, sans ça, on n'aurait jamais su ça, on n'aurait jamais su s'il y avait des études pour les oiseaux, puis on ne nous a pas contactés pour ça.

180

Ou, peut-être que vous avez contacté Québec Oiseaux, mais ils ne nous en ont pas fait part. Ça, c'était ma question.

185

Ma suggestion, c'est : est-il possible, pour diminuer le nombre d'oiseaux tués par les pales des éoliennes, de les peindre noires? Je sais que ça va faire un brouhaha, mais il y a une étude de dix ans qui a été faite en Norvège là-dessus – peut-être que vous êtes au courant –, j'ai amené l'article de *National Geographic* là-dessus, puis il y avait une diminution de 70 % des oiseaux morts par les pales avec une couleur dessus, noir ou noir et blanc, je ne sais pas. Puis ça, ça a été fait sur dix ans.

190

Si vous voulez, j'ai amené l'article, je n'ai pas les photos. Il y avait des photos, mais mon imprimante ne pouvait pas me le permettre, là, mais j'ai amené l'article là-dessus, je peux vous en faire part, puis c'était juste notre point de vue.

195

Puis on espère que je pourrai avoir un compte rendu de ça, parce qu'on n'a rien ici. On a fait des recensements chez les Atlas nicheurs du Québec, on a fait ça, mais on trouve ça curieux qu'on n'ait pas été contacté. Peut-être que c'est la Faune qui faisait le recensement avec des biologistes, mais nous autres, on fait des sorties d'oiseaux, on est au courant de tous les oiseaux qu'il y a là, puis on sait que si ça va proche du mont Gosford, bien, il y a la grive de Bicknell qui se tient là. Puis c'est un oiseau en danger.

200

Ça fait qu'on ne veut pas nuire au projet, on veut juste que ça s'arrange pour que ça ait le moins possible. Parce que la Norvège est beaucoup plus avancée que nous autres là-dessus puis ils ont toutes sortes de trucs pour empêcher ça. C'est une question que je me pose.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Turcotte.

205

**LE COMMISSAIRE :**

Restez là, Monsieur Turcotte.

210

**LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, Monsieur Turcotte...

**LE COMMISSAIRE :**

215

Monsieur Turcotte, restez avec nous un peu. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

220

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

225

Oui, bien, écoutez, Monsieur Turcotte, juste pour savoir, votre club, est-ce qu'il fréquente, comme site d'observation, le terrain de Domtar?

**M. MARIO TURCOTTE:**

230

On demande des permissions, on va sur le terrain de Domtar. Un exemple, on sait que ça appartient à Domtar, mais on va... moi, je fais des suivis sur l'aigle qu'il y a, un nid d'aigle qu'il y a au Scotch Cap.

**LE COMMISSAIRE :**

235

O.K.

**M. MARIO TURCOTTE:**

240 Et je sais que l'oiseau qu'ils ont essayé de prendre, c'est l'aigle qu'il y avait sur le Rang 10 sur la rivière Chaudière, je pense que c'était pour voir où est-ce qu'il s'alimentait, je suppose que c'est pour ça, parce que... mais là, il n'y aura plus de problème, le nid est tombé.

**LE COMMISSAIRE :**

245 Ah oui?

**M. MARIO TURCOTTE:**

250 Ça fait que le nid est tombé l'été passé. À rivière Chaudière, il n'y en aura plus, mais il va se trouver une autre place, un autre grand pin où faire son nid, on ne sait pas où encore. Mais il y avait des petits dedans, mais ils sont tous morts. Ils sont partis à l'eau.

**LE COMMISSAIRE :**

255 O.K.

**M. MARIO TURCOTTE:**

260 Mais nous autres, on fait des recensements, dans le sens qu'on fait des sorties d'oiseaux à toutes les semaines. Puis, mais c'est dur ici dans la région de faire des sorties parce que c'est tous des terrains privés. Il faut demander des permissions puis, des fois, on se fait recevoir avec un fusil, mais c'est assez compliqué, mais on a fait des sorties. On a été déjà proche des éoliennes là-bas, mais je ne sais pas s'il y a des statistiques sur Saint-Germain avec les oiseaux morts? Est-ce qu'il y en a là-dessus des statistiques? Je ne le sais pas.

265 **LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Parfait. On va faire un peu de chemin avec votre question, votre préoccupation.

270 Peut-être, Monsieur Dagenais, pouvez-vous nous expliquer ce qui a été fait comme inventaire ornithologique dans le cadre du projet? Qui l'a fait et comment se sont faits, s'il y a eu des consultations avec des gens locaux, comment ça s'est fait, ou si c'est passé uniquement par l'Atlas ou par eBird, le site d'accumulation des données ou autres? Ou par RQO, le Regroupement Québec Oiseaux, dont a mentionné monsieur Turcotte?

275 Alors, expliquez-nous un peu ce que vous avez fait. Après, j'irai du côté du ministère pour voir sa position.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

280 Oui, tout à fait. Donc, bien, le projet a effectué l'analyse qui était détaillée, comme étant demandé dans la Directive du ministère de l'Environnement avec une firme de biologistes spécialisée qui avait fait plusieurs projets éoliens auparavant. Pour plus de détails, je passerais la parole à Michael à ce sujet-là.

285 **M. MARIO TURCOTTE :**

Vous avez parlé des chauves-souris, hier, mais il n'y a rien eu sur les oiseaux. J'espère que ce n'est pas juste pour les chauves-souris parce que...

290 **LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Turcotte, on va laisser l'échange avancer un peu puis on va revenir à vous après.

295 **M. MARIO TURCOTTE :**

O.K.

**LE COMMISSAIRE :**

300 Donc, Monsieur Roberge?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

305 Oui, bonjour à tous. Donc oui, effectivement, il y a eu beaucoup d'inventaires qui ont été faits dans le cadre du projet pour les oiseaux.

**LE COMMISSAIRE :**

310 Pardon, Monsieur Roberge? Regardez-moi.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

315 Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

320 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Donc, il y a eu beaucoup d'inventaires qui ont été faits dans le cadre de l'étude d'impact. On a commencé par un survol hélicopté, donc pour identifier les nids de rapaces. Donc, comme monsieur le mentionne, on a identifié deux nids actifs et deux nids actifs du pygargue à tête blanche.

325

Donc, on a communiqué avec le ministère et la procédure c'est d'entamer les discussions pour un suivi télémétrique. Donc, il y a eu des efforts, et le ministère pourra donner davantage d'informations à ce niveau-là.

330

Les nids sont situés à plus de 10 kilomètres du parc, donc les éoliennes sont vraiment un peu plus sur les montagnes, comme on a mentionné, donc un peu plus loin des aires que le pygargue fréquenterait davantage, dans le fond, près des lacs et de la rivière. Donc, au niveau des oiseaux de proie, c'est principalement ça qui a été fait au niveau d'hélicoptère.

335

Par la suite, il y a eu un inventaire de migration fait par... oui?

**LE COMMISSAIRE :**

340 Peut-être, juste avant pour régler les oiseaux de proie. Le survol hélicoptéré, il est sur un rayon de combien par rapport au parc?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

345 20 kilomètres.

**LE COMMISSAIRE :**

Un rayon de 20 kilomètres. Ça, c'est imposé par le ministère dans sa démarche...

350 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui, dans le protocole pour les inventaires d'oiseaux de proie. Le protocole est aussi soumis avant la réalisation de l'inventaire.

355 **LE COMMISSAIRE :**

Et dans ce survol-là, est-ce qu'il y a eu d'autres nids de rapaces qui ont été vus à part ceux des pygargues? Est-ce qu'il y a des nids de Grand-Duc qui ont pu être reconnus ou d'autres espèces, buses à épaulettes ou buses à queue rousse, par exemple?

360

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Je crois qu'il y avait un autre nid, il faudrait que je vérifie, je pourrais vous revenir à ce niveau-là, mais...

365

**LE COMMISSAIRE :**

C'est dans votre étude.

370

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui, mais ce n'était pas un autre... il n'y avait pas d'autres oiseaux de proie en situation précaire.

375

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Donc, vous avez continué après sur les inventaires des autres espèces?

380

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui, effectivement, on a continué avec la migration printanière et automnale des oiseaux de proie. La migration aussi des oiseaux migrateurs et des nicheurs. Donc, ça a été réalisé par la firme Groupe Hémisphères, qui est maintenant Géos, qui avait fait plusieurs inventaires aussi dans le secteur, dont Saint-Robert-Bellarmin il y a plusieurs années. Donc, c'est une firme qualifiée avec des ornithologues d'expérience aussi qui ont fait l'inventaire.

385

Au niveau des oiseaux de proie, bien, on va avoir des observations, des postes d'observation dans l'aire de projet. À chaque semaine, on va faire les inventaires, des observations de quatre heures pour évaluer le niveau de passage des oiseaux dans le secteur et donc, en général aussi, on va aussi faire des virées pour la migration. Donc, plusieurs inventaires qui ont été faits dans le cadre du projet se sont déroulés sur l'ensemble de 2022. On avait commencé plus tôt ces inventaires-là sachant que ça allait être réalisé dans le cadre du projet, que ça allait être réalisé dans l'étude d'impact.

390

395

Donc, ça donne un peu le sommaire des inventaires.

**LE COMMISSAIRE :**

O.K. Donc, pour les oiseaux de proie, il y avait... vous étiez posé sur un mont, sur un des monts pour faire l'observation? C'était à quel endroit?

400

**M. MICHAEL ROBERGE :**

405           Donc, c'est des emplacements dans l'aire de projet. Deux emplacements, puis on les place de façon à bien voir les oiseaux arriver selon chaque migration. Donc, lorsqu'ils migrent vers le nord, on va s'assurer d'avoir une bonne vue vers le sud, puis l'inverse à l'automne. Donc, c'est deux des emplacements vraiment spécifiquement sélectionnés selon la visibilité sur le territoire.

410           **LE COMMISSAIRE :**

          Parfait. Si vous permettez, je vais aller à monsieur Turcotte. Monsieur Turcotte, votre club d'ornithologie, est-ce qu'il y a un promontoire particulier où il va pour observer les migrations de rapaces au printemps ou à l'automne?

415

**M. MARIO TURCOTTE:**

          Bien, quand je fais mon suivi sur l'aigle, à Scotch Cap, on voit toutes les montagnes jusqu'aux États-Unis. Puis après qu'il ait nourri ses petits, il part à la chasse puis on le voit s'en aller, puis il va au-dessus de toutes ces montagnes-là. Il vole avec la chaleur, sans donner de coup d'ailes, on le voit aller jusqu'à perte de vue.

420

          Je ne sais pas où est-ce qu'il va, là, mais je sais qu'il s'en va vers les États, mais il chasse, il fait toutes les rivières, il fait toutes les choses, il s'en va... bien, ça, c'est le nid, je vous parle de celui au Scotch Cap. On est sûr qu'on voit bien là, mais on ne voit pas vers l'ouest, là, mais on voit toutes les montagnes en arrière de Louise-Beaucage, puis tout ça, là, les États-Unis, en tout cas, bien, on voit tout là ce qu'on peut analyser.

425

**LE COMMISSAIRE :**

          Mais vous n'avez pas comme un site privilégié parce que vous savez qu'ils passent constamment des migrations de rapaces, mettons, entre le 15 septembre et le 15 octobre, vous allez toujours sur le haut de ce cap-là puis vous observez en masse, comme il y a dans le Bas-Saint-Laurent ou comme il y a à Tadoussac, là.

435

**M. MARIO TURCOTTE:**

440 Ça, c'est sûr que les montagnes qu'on a ici à Woburn, c'est un peu un site privilégié parce que les oiseaux, ils viennent du Maine, ils traversent puis ils sont faciles à observer à Woburn parce qu'ils sont fatigués. Plusieurs personnes... on voit souvent des oiseaux rares à Woburn parce qu'ils sont fatigués, ils arrêtent là, ensuite ils repartent. C'est la migration qui passe par là, mais il faut qu'ils traversent les montagnes.

445 **LE COMMISSAIRE :**

Parfait.

**M. MARIO TURCOTTE:**

450 Et il y a de la paruline, il y a toutes sortes de choses, mais le plus en danger, c'est la grive de Bicknell.

**LE COMMISSAIRE :**

455 Revenons à la grive de Bicknell, Monsieur Roberge?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

460 Oui. Donc oui, on a évalué les habitats potentiels dans le secteur. Nous, on est un peu plus bas en élévation que la portion sud où il y a des nids, il y a de l'habitat potentiel dans le secteur plus de la ZEC, dans le fond. Nous, de notre côté, où nos éoliennes sont, on a fait des analyses détaillées des habitats, puis on n'avait pas d'habitat potentiel pour la grive dans le secteur du parc éolien.

465 Donc, il n'y a pas d'inventaire qui a été jugé nécessaire dans le cadre du projet étant donné qu'on était dans les élévations plus basses, et qu'on est principalement dans des peuplements feuillus, donc c'est vraiment plus des érablières qui sont présentes aux emplacements des éoliennes prévues.

470 **LE COMMISSAIRE :**

O.K., mais vous saviez qu'il y avait des grives de Bicknell au mont Gosford, mettons?

475 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui, c'est sûr, on fait...

**LE COMMISSAIRE :**

480 C'était documenté.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

485 On a fait une analyse aussi des occurrences à travers différentes bases de données puis on avait, oui, on est conscient, là, qu'il y a des grives de Bicknell dans certains secteurs au sud, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

490 Ce n'est pas évident de savoir quelle voie migratoire la grive de Bicknell de Gosford, du mont Gosford, par exemple, ou au mont Mégantic, il y en a aussi, je veux dire, quelle route migratoire elles vont prendre. Vous n'en avez pas observé dans vos observations en migration ou avec le Groupe Hémisphères?

495 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Non, aucune. En fait, on n'a pas eu de grive de Bicknell. En général, sur l'ensemble de nos inventaires, on a répertorié 109 espèces, total, 16 espèces d'oiseaux de proie, neuf espèces aquatiques et 84 espèces, des passereaux et autres oiseaux terrestres.

500 **M. MARIO TURCOTTE:**

La grive de Bicknell, elle se tient en haut de 800 mètres.

**LE COMMISSAIRE :**

505

Oui, c'est ça.

**M. MARIO TURCOTTE:**

510

Ça fait que c'est pour ça que...

**LE COMMISSAIRE :**

515

C'est pour ça qu'ils ne l'avaient pas.

**M. MARIO TURCOTTE:**

On ne sait pas comment est-ce que ça...

520

**M. MICHAEL ROBERGE :**

On est en bas, autour de 700 et plus élevé.

**M. MARIO TURCOTTE:**

525

Mais, je veux dire, on peut en retrouver ici, mais c'est juste de passage. Un exemple, si elle s'en va au mont Mégantic, elle peut arrêter à Woburn, fatiguée, puis elle passe là puis elle s'en va là. Mais elle niche à 800 mètres.

530

**LE COMMISSAIRE :**

Je comprends.

**M. MARIO TURCOTTE:**

535

Non, non, mais c'était juste pour faire part de nos inquiétudes, mais...

**LE COMMISSAIRE :**

540 Oui, oui. Mais restez là encore un peu, parce que vous aviez beaucoup de questions, l'air de rien. Il y a une autre question, c'est comment ils avaient... quelles personnes vous avez consultées ou ce Groupe Hémisphères a consultées? S'il n'a pas consulté le club local, est-ce qu'ils ont consulté le Regroupement Québec Oiseaux ou ils se sont limités, pour la consultation, à l'Atlas des oiseaux nicheurs, le deuxième atlas, ou à d'autres... au Regroupement Québec Oiseaux, oui, je l'ai  
545 mentionné, ou à d'autres experts locaux ou autres? Vous ne vous êtes pas préoccupés des acteurs locaux, des experts locaux ornithologues?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

550 Bien, en fait, les gens qui ont fait les inventaires, c'est des gens de la région.

**LE COMMISSAIRE :**

Ah oui?

555

**M. MICHAEL ROBERGE :**

560 Donc, c'est des gens aussi qui ont une bonne connaissance des oiseaux du secteur. On utilise généralement des ornithologues qui ont fait des inventaires comme ceux-là pour les parcs éoliens, ils connaissent bien les méthodologies, mais aussi les méthodes d'inventaires pour les oiseaux nicheurs et également pour la migration. Donc, c'est vraiment... on sélectionne des gens d'expérience. Donc, on est confiants dans la qualité de l'analyse qui en a été faite.

**LE COMMISSAIRE :**

565

Donc, l'expérience et qui ont une connaissance locale.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

570

Exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

575 O.K., parfait. Et je poursuivrais avec la question des mortalités aviaires. Vous avez déjà deux parcs éoliens qui sont en opération, sur lesquels vous avez des suivis de mortalité aviaire ou vous n'avez pas de suivi de mortalité aviaire sur les deux parcs de Saint-Robert-Bellarmin? Monsieur, rappelez votre nom?

**M. JÉRÔME DAGENAIS :**

580 Monsieur Dagenais. Donc oui, il y a des suivis post-constructions qui ont été effectués au niveau des mortalités à Saint-Robert.

**LE COMMISSAIRE :**

585 Et de quoi ont l'air les mortalités que vous observez? Il y en a toujours, il y en a dans tous les parcs, et est-ce que c'est un parc qui... est-ce que vous êtes capable de nous donner une idée du nombre d'oiseaux, des espèces principales qui sont affectées par le résultat de suivi?

**M. JÉRÔME DAGENAIS :**

590 Je n'ai pas la donnée devant moi. Michael, avais-tu...

**M. MICHAEL ROBERGE :**

595 De mon côté, je ne l'ai pas non plus, mais on peut la fournir, définitivement, mais ça avait été jugé qu'il n'y avait pas eu de... après les trois années, généralement, le ministère fait une synthèse puis ça n'avait pas été considéré problématique. Donc, il n'y avait pas eu de suivi à la fin des trois années de suivi du projet, là, pour les mortalités. Je pourrais vous donner, regarder pour avoir plus  
600 d'informations au niveau des taux de mortalité.

**LE COMMISSAIRE :**

Oui, ce serait apprécié pour monsieur Turcotte.

605

Je vais aller vers le ministère. Sur les oiseaux, vous avez des choses particulières à nous dire? Est-ce que l'étude vous satisfaisait, est-ce qu'il y a quelque chose d'autre qui m'échappe?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

610

Anne-Sophie Campeau, ministère de l'Environnement. En fait, toutes les informations qui ont été demandées ont été jugées recevables par notre spécialiste aussi de la Faune. Tel que l'initiateur l'a mentionné, il y avait eu une recherche d'inventaire pour l'habitat de la grive de Bicknell puis on est en attente aussi des informations, des suivis télémétriques pour le pygargue à tête blanche. Donc, pour l'instant, tout a été jugé recevable.

615

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, il y a quand même un suivi télémétrique qui se fait sur le pygargue actuellement.

620

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Oui.

625

**LE COMMISSAIRE :**

O.K., parfait. Et j'ai remarqué que dans votre étude, il me semble qu'il n'y a pas de suivi de mortalité aviaire dans ce parc de prévu en phase d'exploitation? C'est bien ça?

630

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

Oui, en effet. Dans le fond, le parc applique une mesure d'atténuation de bridage. Donc, le seuil de démarrage va être levé à 5,5 mètres par seconde puis il a été entendu avec le ministère que les suivis de mortalité, en appliquant cette mesure – ce serait le premier parc au Québec à appliquer la mesure, d'ailleurs –, ne seraient pas effectués pour le parc éolien.

635

**LE COMMISSAIRE :**

Mais le bridage, c'est essentiellement pour les chauves-souris, non?

640 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

645

Mais pour les oiseaux, il y avait une autre raison pour laquelle il n'y avait pas de suivi de prévu?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

650

Bien, en fait, pas particulièrement, mais je vais peut-être tourner la question au ministère pour commenter à ce sujet-là.

**LE COMMISSAIRE :**

655

Ça me fait plaisir d'utiliser un effet miroir. Madame Campeau?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

660

Oui, Anne-Sophie Campeau, ministère de l'Environnement. Donc, la mesure de bridage vise aussi à protéger les oiseaux, principalement les chiroptères, mais les oiseaux aussi qui sont en migration durant la période nocturne.

665

Puis aussi, ce que je voulais ajouter par rapport à ça, c'est que l'initiateur de projet va quand même être tenu de mentionner les mortalités d'oiseaux sur son territoire. Donc, dépendamment des oiseaux, soit que ça va être à Environnement Changement climatique Canada ou à la Direction de la faune du ministère de l'Environnement.

**LE COMMISSAIRE :**

670

Parfait. Et pour trouver ces oiseaux, c'est ses exploitants, ses opérateurs qui vont le trouver, il n'y aura pas de spécialistes qui vont chercher la paruline ou qui vont chercher le bruant ou qui vont chercher la buse à épaulettes sur le terrain?

675

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Bien non, exactement. C'est vraiment s'il y a une détection de mortalité, de les déclarer, mais ça ne sera pas fait dans le cas... dans la même mesure, en fait, qu'un suivi, sauf qu'il a vraiment été démontré que la mesure de bridage que l'initiateur de projet va faire permet de vraiment limiter les mortalités sur les chiroptères et les oiseaux.

680

**LE COMMISSAIRE :**

685

Vous avez une étude sur ça, sur le bridage, quel est l'effet du bridage sur les mortalités aviaires pour les parcs éoliens?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

690

Probablement que oui, je vais me renseigner. La nouvelle mesure, en fait, va être appliquée pour tous les parcs éoliens qui ont soumis un avis de projet avant – je ne veux pas dire la mauvaise date – décembre 2023, donc c'est vraiment le premier parc éolien, mais les prochains qui ont déposé un avis de projet après décembre 2023 vont faire, vont suivre cette mesure d'atténuation là, mais je vais me renseigner pour trouver la source de l'étude.

695

**LE COMMISSAIRE :**

Peut-être, juste nous envoyer un lien Internet. Ça ne fait pas partie de nos cibles, mais c'est l'intérêt de monsieur Turcotte.

700

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Oui, je comprends.

**LE COMMISSAIRE :**

705           Donc, on va essayer de l'exploiter. Monsieur Turcotte, vous savez aussi que vous pouvez toujours faire un commentaire sur le site à partir du site Web du Bureau d'audiences publiques sur la page du projet ou déposer un mémoire, vous avez jusqu'au 17 février pour le faire.

**M. MARIO TURCOTTE:**

710           Mais c'est ça, mais on n'a aucun moyen de savoir. Le gars qui travaille là peut aussi bien le ramasser, mettre ça dans son camion puis...

**LE COMMISSAIRE :**

715           Ah, vous m'écrirez ça dans un commentaire.

**M. MARIO TURCOTTE:**

720           Merci. Mais je n'ai pas eu de commentaire sur la suggestion que j'ai faite pour les pales de couleur.

**LE COMMISSAIRE :**

725           Ah, pour la couleur.

**LE PRÉSIDENT :**

730           Oui, pour la peinture, oui, c'est ça.

**LE COMMISSAIRE :**

          On a oublié ça. On peut enchaîner, oui.

735 **M. MARIO TURCOTTE:**

En tout cas, si vous voulez avoir l'étude, *National Geographic* qui est en arrière de ça, qui a fait une étude là-dessus, mais ça a l'air d'être assez efficace.

740 **LE COMMISSAIRE :**

Peut-être, juste à la table en arrière, ne pas laisser l'article, mais laisser le numéro du volume et...

745 **M. MARIO TURCOTTE:**

Bien, je vais le laisser, je l'ai imprimé pour ça.

**LE COMMISSAIRE :**

750

Oui, mais l'important pour nous, c'est d'avoir le lien... pas le lien, mais mettons le numéro de volume, le titre de l'article, l'année, puis on va le trouver nous-mêmes. La référence, puis on va pouvoir le trouver nous-mêmes.

755 **M. MARIO TURCOTTE:**

Merci de (coupure sonore).

**LE COMMISSAIRE :**

760

Merci à vous, puis on va aller vers la couleur. Est-ce que vous avez déjà envisagé autre chose qu'une couleur blanche pour les éoliennes?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

765

En fait, la norme 621 de Transports Canada régit la couleur des éoliennes puis c'est aussi inclus dans le règlement de contrôle intérimaire de la MRC. Donc, on n'a pas de flexibilité à ce niveau-là.

**LE COMMISSAIRE :**

770

O.K., parfait. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

775

Mais je pense que c'est sur la même... parce que vous devez vous réinscrire si vous avez des questions à poser.

780

---

**M. ANDRÉ SAMSON**

**LE COMMISSAIRE :**

785

Nommez-vous en arrivant.

**M. ANDRÉ SAMSON:**

790

Donc, André Samson. Donc, je suis un usager du territoire. Je veux juste témoigner du fait que sur le même – je vais appeler ça une carcasse – j'ai une vidéo qui témoigne de la présence du pygargue, de l'Aigle royal et des corbeaux en même temps. Donc, j'ai ça sur vidéo. Et ça, c'est à moins d'un kilomètre de la frontière américaine, sur le site où les éoliennes vont être installées.

795

Donc, la présence des oiseaux est là. Et l'aigle royal, bien, il est assez rare et il fréquente le site. Bien sûr que des carcasses d'animaux sur l'ensemble du territoire, il y en a.

**LE PRÉSIDENT :**

800

La vidéo, c'est vous-même qui l'avez faite?

**M. ANDRÉ SAMSON:**

Pardon?

**LE PRÉSIDENT :**

805 La vidéo, c'est vous-même qui l'avez faite?

**M. ANDRÉ SAMSON:**

810 Oui, avec une caméra de surveillance. Donc, sur le site près des éoliennes, donc oui, il y a des oiseaux de proie d'importance.

**LE COMMISSAIRE :**

815 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre témoignage, oui.

820 **LE COMMISSAIRE :**

Peut-être, Madame Campeau, pouvez-vous juste confirmer si c'est une espèce avec un statut, l'aigle royal?

825 **Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Il faudrait que je m'informe, mais...

**LE PRÉSIDENT :**

830 Monsieur Roberge?

**LE COMMISSAIRE :**

835 Oui, je pense qu'on peut aller de l'autre côté, oui. Monsieur Roberge, oui.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

840 Oui, effectivement. On l'a identifié durant nos inventaires également, mais généralement, c'est un migrateur. Donc, il va passer durant la migration.

**LE COMMISSAIRE :**

845 Parfait, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

850 Merci.

---

**M. ALEXANDRE RICHARD**  
**(par téléphone)**

855 **LE PRÉSIDENT :**

860 Alors, j'appelle Jacques Tétreault, qui intervient par vidéo. Bonjour! J'espère qu'on n'a pas encore des problèmes techniques aujourd'hui. Bonjour, est-ce que vous nous entendez? Est-ce que nous l'avons?

Alors, je vais demander – on va faire une nouvelle tentative, en attendant que les problèmes se règlent de ce côté, une nouvelle tentative avec Alexandre Richard par téléphone, une fois encore.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

865 Est-ce que vous m'entendez?

**LE COMMISSAIRE :**

870 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, on vous entend.

875 **M. ALEXANDRE RICHARD:**

Est-ce que vous m'entendez?

**LE PRÉSIDENT :**

880

Oui, on vous entend, bonjour. Vous pouvez vous nommer, s'il vous plaît?

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

885

Bonjour, Alexandre Richard. En fait, j'aurais quelques questions pour le projet.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

890

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

On dispose de combien de temps au juste pour discuter?

895

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez des questions, c'est ça?

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

900

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

905 Si c'est des questions que vous avez, vous avez droit à deux questions que vous pouvez poser.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

910 O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

915 Une fois que vous les avez posées, et obtenu des réponses, vous pouvez vous réinscrire au registre, si vous avez encore des questions, vous revenez les poser.

**LE COMMISSAIRE :**

920 Si c'est pour un commentaire ou un mémoire, c'est autre chose.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

925 Bon, bien on peut... c'est bon. Ça fait que je peux y aller avec deux questions puis un commentaire par la suite, c'est ça?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, vous pouvez. Allez-y.

930 **M. ALEXANDRE RICHARD:**

935 Excellent. Bon, je vais commencer avec les questions. Donc, ma première question, hier j'écoutais la séance puis l'initiateur, en fait la personne qui a fait l'étude d'impact, a déclaré qu'il y avait eu une analyse du cycle de vie pour le projet puis aussi qu'il y avait, en concordance, eu une évaluation des GES pour la durée de vie du projet.

940 J'aimerais ça, si c'est possible – c'est une question par rapport à cette étude-là – si c'est possible de déposer l'étude de l'analyse du cycle de vie en question par rapport au parc éolien puis aussi de déposer les données qui ont été prises en fait, déposer l'étude, déposer les données et les méthodes qui ont été utilisées pour créer... pour en venir à la conclusion, là, que, je crois, si je ne me trompe pas, je ne veux pas essayer de répéter ce qui a été dit hier, qu'à l'intérieur d'un délai assez court, selon cette analyse du cycle de vie là et de l'interprétation des experts, le projet était rentable sur le plan des GES.

945 Donc, si c'est possible de déposer – ce n'est pas obligé d'être immédiatement – en fait, cette étude-là puis les démarches qui ont été utilisées, incluant les données et les métadonnées pour qu'on puisse, entre guillemets, s'en servir pour nos mémoires.

**LE PRÉSIDENT :**

950 Merci. Alors, Monsieur Dagenais, est-ce que c'est possible que la commission et le public puissent disposer de cette étude-là?

955 Et, maintenant, les résultats de cette étude, comment est-ce qu'ils s'appliquent au projet, à ce projet-ci? Quelles sont les incertitudes qui pèsent sur ces résultats-là par rapport à la réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de votre projet? Et si vous nous dites, par exemple, que c'est une étude qui a été faite là où se fabrique le matériel que vous allez utiliser, bien, c'est quoi la prise que vous avez sur les points chauds en ce qui concerne l'émission des gaz à effet de serre et que vous pouvez maîtriser, vous, étant en opération ici au Québec alors que le matériel va être fabriqué  
960 ailleurs?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

965 Merci, Monsieur le Président. Je passerais la parole à Michael pour détailler davantage l'étude, l'analyse qui a été faite au niveau des GES du projet.

**LE COMMISSAIRE :**

970 Monsieur Roberge.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui. Donc, nous allons présenter quelques diapositives pour appuyer, pour répondre à la question.

975

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

980

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Donc, dans l'étude d'impact, on a réalisé une étude complète et détaillée des émissions de GES dans le cadre de l'évaluation environnementale. Donc, comme on a mentionné hier, les émissions du projet sont estimées à 139 577 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub>. Puis les réductions du projet vont représenter au total environ 13 189 184 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub>, lorsqu'on inclut également l'ensemble de la durée de vie du projet.

985

Donc, annuellement, ça correspond à la consommation d'environ 137 000 autos, voitures électriques. Donc, on voit sur le diagramme ici à côté, les émissions qui vont être réalisées dans le cadre du projet, mais également la réduction, en assumant que l'électricité ici dans le cadre du projet va être utilisée à 75 % dans le cadre de la décarbonation de l'économie, en fait de la consommation... de la décarbonation du milieu au Québec.

990

**LE COMMISSAIRE :**

Les voitures que vous avez là, Monsieur Roberge, ce sont des voitures non électriques, j'imagine? Les voitures...

995

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Pour leur emplacement, donc ça va être l'énergie qui... dans le fond, ça correspond à la consommation de voitures électriques, vraiment.

1000

1005 **LE COMMISSAIRE :**

La consommation des voitures électriques, O.K.

1010 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui, vraiment.

**LE COMMISSAIRE :**

1015 Donc, ça émet beaucoup de CO<sub>2</sub>, les voitures électriques, c'est dans ce sens-là que vous l'avez regardé? C'est la quantité d'émissions d'une voiture électrique pour sa construction?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1020 Non, c'est vraiment, dans le fond, au niveau de la réduction, ça va correspondre à ce que... ce qu'on va venir réduire, on va pouvoir... l'énergie, dans le fond, qui va être utilisée, qui va être générée par le parc éolien, dans le fond, va pouvoir permettre l'utilisation de 137 000 voitures électriques.

1025 **LE COMMISSAIRE :**

O.K., je pensais qu'on était dans le bilan de GES puis qu'on essayait de le comparer en nombre de GES qu'on avait. J'ai pu...

1030 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Non. Bien, je vais aller à l'autre...

**LE COMMISSAIRE :**

1035 C'est bon.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1040

Je vais aller à l'autre diapositive avec plus de détails.

1045

Donc, de la façon dont on a fait l'analyse, c'est qu'on est en mesure d'avoir l'information très précise sur la construction et l'exploitation du projet, donc vraiment, en se basant sur le guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre du MELCCFP, puis dans tout projet éolien, ça va être très difficile de venir quantifier les émissions de GES au niveau de la fabrication et la fin de vie.

1050

Par contre, dans le cadre du projet, on a une étude de cycle de vie qui a été faite de la part de Vestas, directement de leur côté, pour le modèle Vestas 6.2 qui est utilisé dans le cadre du projet. Donc, ce n'est pas tous les manufacturiers qui ont ce type de données disponibles, mais nous, ici, on considèrerait que c'était la meilleure façon d'aller plus loin que ce qu'on pouvait calculer au niveau de la construction et l'exploitation.

1055

Donc, on vient ajouter l'information puis sur le diagramme, on voit ce qui est en bleu, on a pris l'information de l'analyse de cycle de vie de Vestas et ce qui est en bleu plus pâle, ce sont les émissions qui ont été calculées en lien avec... en utilisant le guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre.

1060

Et puis avec cette analyse-là, on arrive à 159 000 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> au niveau des émissions.

1065

Je peux peut-être aller un petit peu plus loin sur l'étude de Vestas. Donc, c'est vraiment... donc, on peut utiliser – l'éolienne, le modèle c'est le 6.2, comme j'ai mentionné. C'est un manufacturier qui est très présent dans le monde, là. Il représente 16 % de l'ensemble des éoliennes donc qui sont installées à travers le monde, donc 68 000 éoliennes.

1070

Leur étude a été revue aussi par un expert indépendant et dans l'intégration et dans l'analyse, ça considère 99 % de la masse de l'éolienne et... 99,4 % de la masse de l'éolienne et 99,7 % de la masse totale du projet. C'est 30 000 pièces du projet éolien. Donc, ça inclut beaucoup d'informations, donc c'est une étude qui est robuste puis qu'on voulait considérer, sachant que c'est

difficile d'avoir de l'information sur les éoliennes pour le promoteur, dans le fond. Donc, on voulait quand même l'intégrer pour venir compléter l'analyse.

1075 L'analyse de cycle de vie, on le voit sur le diagramme, ça inclut aussi donc les matières premières, les fournisseurs, transport, fabrication.

1080 Leur étude par rapport au modèle d'éolienne, on la considère conservatrice parce que, premièrement, ils ont inclus aussi une tour plus haute que celle qu'on va utiliser. Donc, il y a une grosse partie des émissions de GES qui sont attribuables à la hauteur de la tour, puis nous, on est plus bas. Donc, c'est des éléments que, par exemple, on considère qui sont plus conservateurs.

1085 Il y avait aussi la durée de vie du projet, la donnée qui a été fournie, c'était sur une durée de 20 ans. Donc, deux paramètres, par exemple, qui sont plus conservateurs dans l'étude de Vestas, mais on considérerait quand même qu'étant donné que ça inclut l'ensemble des pièces, qu'on pouvait l'utiliser à titre de... pour venir compléter notre étude.

**LE COMMISSAIRE :**

1090 Et l'étude de Vestas de cycle de vie dont vous parlez là, il est possible pour vous de la déposer?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1095 Oui, effectivement, on peut la déposer.

**LE COMMISSAIRE :**

1100 Parfait, donc ça répond à un élément de la question de monsieur Richard. Je peux continuer?

**LE PRÉSIDENT :**

Juste sur le cycle de vie parce que...

1105 **LE COMMISSAIRE :**

Ah oui, on va continuer sur le cycle de vie.

1110 **LE PRÉSIDENT :**

On voudrait quand même s'assurer, oui, est-ce que les éoliennes du projet, est-ce qu'elles seront produites au Danemark?

1115 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

En fait, c'est par le fournisseur danois Vestas, là, mais les composantes vont être produites à différents endroits dans le monde aussi.

1120 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., donc l'étude là avec le bilan qu'on a obtenu et qui vient améliorer le vôtre ici aussi, donc ça s'applique à tous les endroits où les composantes vont être faites, c'est ça?

1125 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

C'est ce que je comprends, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1130 Oui, mais parce que si on considère l'analyse de cycle de vie, si on prend rien que la question du transport d'où les produits vont venir, ça change les variables. Donc, ça introduit quand même pas mal d'incertitudes dans les résultats qu'on pourrait avoir.

1135 Donc, si on n'est pas sûr que c'est produit là où ça a été fait, est-ce que vous, dans les résultats que vous avez manipulés dans votre travail ici, vous vous êtes assuré que ces éléments-là sont venus nuancer un peu les résultats de l'évaluation qui a été faite?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1140

Oui, on a regardé, il y avait aussi des analyses de sensibilité qui étaient faites selon les différents transports dans l'étude de Vestas et on considérait qu'en général, les hypothèses qui étaient au niveau de la hauteur de la tour et également de la durée d'opération de 20... nous, c'est 30 ans, c'était supérieur aux variations qui étaient liées au transport et la provenance des éoliennes.

1145

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous pouvez nous préciser un peu le contenu régional québécois dans ce projet-là?

1150

**LE COMMISSAIRE :**

Au niveau des éoliennes, là, soit la fabrication des mât, nacelle, rotor, pale...?

1155

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

Oui, tout à fait. Donc, au niveau de l'éolienne, c'est les tours des éoliennes qui vont venir du Québec, la compagnie Marmen...

1160

**LE COMMISSAIRE :**

À Trois-Rivières?

1165

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

À Trois-Rivières, exactement, qui va être sollicitée pour fournir les tours.

**LE COMMISSAIRE :**

1170

Puis les pales?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

1175 Les pales ne seront pas faites au Québec. Il n'y a pas de fournisseurs en sol québécois qui peuvent fournir des pales de ce modèle-là, ni actuellement de pales d'éoliennes "on shore", d'éoliennes terrestres.

**LE COMMISSAIRE :**

1180 Elles viennent d'où?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

1185 Les pales viennent d'Asie.

**LE COMMISSAIRE :**

1190 Elles viennent d'Asie?

**LE PRÉSIDENT :**

D'Asie, où?

1195 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

Je n'ai pas la précision exacte, mais...

**LE COMMISSAIRE :**

1200 Donc, toute la question du rotor, moteur et tout ça, ça vient de l'extérieur aussi?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

1205 Oui, exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, vraiment les tours qui sont faites ici. Parfait.

1210

**LE PRÉSIDENT :**

La deuxième question de monsieur Richard?

1215

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

Oui, est-ce que vous m'entendez?

**LE COMMISSAIRE :**

1220

Votre deuxième question?

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1225

Oui, juste pour ne pas brûler ma deuxième, pour être sûr qu'on se comprend pour la première, là, je comprends que l'étude, l'initiateur s'est engagé à la déposer puis dans la même question, je posais la question, est-ce que c'est possible aussi de déposer les données utilisées, justement? Comme là, on vient juste de parler par exemple, dans cette analyse du cycle de vie là, on sait que les tours viennent de chez Marmen, puis là, dans l'analyse du cycle de vie, on va reculer jusqu'au minerai qui s'en va chez Marmen, il provient d'où? Juste pour être sûr qu'on va avoir toutes les données pour pouvoir contrevérifier tout ça, ainsi que les métadonnées qu'ils se basent pour créer carrément l'étude.

1230

**LE PRÉSIDENT :**

1235

O.K., Monsieur Richard, je pense...

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1240

C'est les informations de base dont j'ai besoin pour valider.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, la réponse a déjà été fournie par l'initiateur...

1245

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Il va le déposer?

**LE PRÉSIDENT :**

1250

... et l'étude sera déposée. Donc, je pense que vous pouvez passer à votre deuxième question, s'il vous plaît.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1255

Excellent. Bien, ma deuxième question, je vais rester dans la même veine. J'ai à peu près 50 questions, je vais les intégrer dans mon mémoire, mais...

**LE PRÉSIDENT :**

1260

C'est avec plaisir, on le lira.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1265

On va rester dans la même veine avec l'analyse du cycle de vie, comme ça, ça va simplifier. En gros, j'ai une question par rapport justement au suivi. Donc, on sait qu'une analyse du cycle de vie, c'est une modélisation théorique avant le projet, hein, on est en phase, au début. L'initiateur hier nous a déclaré qu'en - je crois, si je ne me trompe pas - en sept mois ou un peu plus... en dedans de deux ans, en tout cas, il réussirait à regagner les GES, le projet serait rentable.

1270

J'aimerais ça savoir c'est quoi les mesures de suivi, là, pour faire une analogie, là, par exemple avec les oiseaux, on fait un inventaire puis on s'assure qu'il n'y a pas de mortalité d'oiseaux. Dans ce cas-là, dans ce projet-là, quelles sont les mesures de suivi pour s'assurer qu'on a une décarbonation effective par rapport à l'énergie qui va être produite par le projet? Comment

1275 qu'ils vont interpréter les différents usages, les séparer, les analyser, pour s'assurer qu'en dedans  
du temps qui a été déclaré hier, il y ait bien une décarbonation effectivement et non une addition  
énergétique.

**LE PRÉSIDENT :**

1280 O.K.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1285 C'est ma question.

**LE PRÉSIDENT :**

1290 Merci. Donc, Monsieur Dagenais, si on fait abstraction de toute la question de l'analyse de  
cycle de vie, alors là, on est dans l'étude d'impact, là, on n'est pas en train de parler du produit en  
tant que tel, mais de votre exploitation, les impacts que cela pourrait avoir sur les cibles qu'on vous  
a demandées. Alors, quels sont les arguments qui soutiennent le fait que vous pensez ou vous  
cherchez à démontrer que votre projet va contribuer effectivement à la décarbonation du Québec?

1295 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

Je vais passer la parole à monsieur Roberge.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1300 Donc, comme vous avez vu, Monsieur le Président, assez rapidement, on arrive dans les  
réductions. Donc, un des éléments qui va être important, c'est de s'assurer que l'énergie qui est  
produite par le parc éolien est vraiment utilisée dans un objectif de transition énergétique.

1305 Donc, nous, on a consulté le plan d'action d'Hydro-Québec qui prévoit que 75 % de l'électricité  
va être utilisée dans le cadre de la transition énergétique. Donc, si on regarde ça de façon à plus  
grande échelle, on va rapidement arriver dans un scénario de réduction. Et puis je pense qu'il peut  
y avoir certaines variations dans nos estimations, mais les messages clés ici, c'est que le projet

1310 éolien, après quelques mois, on va arriver à avoir un impact positif dans la lutte contre les changements climatiques.

1315 Donc, pour nous, dans le fond, il pourrait y avoir énormément de suivis qui pourraient être faits, mais de façon générale, le projet rapidement va avoir un impact positif. Donc, s'il est vraiment utilisé dans un contexte de transition énergétique, bien, il va y avoir des bénéfices assez rapidement.

**LE PRÉSIDENT :**

1320 Bien, nous allons revenir vers vous. Je pense que Pierre, tu auras aussi quelques autres questions, mais je voudrais aller vers madame Campeau et après, probablement avec Hydro-Québec, parce que je voudrais que vous nous aidiez un peu à distinguer "décarbonation" de "transition énergétique". Est-ce que vous pouvez nous aider à clarifier un peu ce concept-là pour le bénéfice de tout le monde, s'il vous plaît?

1325 **Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Oui, bonjour. Anne-Sophie Campeau, ministère de l'Environnement. Donc, la décarbonation vise – je vais faire une petite introduction, mais je vais aller vers mon expert qui est avec nous en ligne, là, en décarbonation, puis l'expertise en transition énergétique.

1330 Donc, pour commence, je dirais, la décarbonation va venir faire en sorte d'arriver à être carboneutre, premièrement, puis la transition énergétique, c'est vraiment vis-à-vis le Québec, là, je pense que le monsieur d'Hydro-Québec va être plus apte que moi à répondre, mais je vais transférer la parole à mon expert en décarbonation, voir s'il aurait quelque chose d'autre à ajouter.

1335 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

1340 **LE COMMISSAIRE :**

Comment s'appelle votre expert en décarbonation?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

1345 Monsieur Bordeleau.

**LE COMMISSAIRE :**

1350 Monsieur Bordeleau.

**LE PRÉSIDENT :**

Il est en ligne?

1355 **M. PATRICK BORDELEAU :**

Patrick Bordeleau, on m'entend bien?

**LE PRÉSIDENT :**

1360 Oui, on vous entend. Bonjour.

**M. PATRICK BORDELEAU :**

1365 Bonjour, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire. Donc, en fait, on n'est pas en mesure vraiment de savoir où l'électricité va aller, donc ce qu'on peut faire, c'est vraiment des hypothèses, à savoir où le remplacement va se faire. Donc, c'est pour ça aussi qu'il y a beaucoup de variabilité à savoir si ça va être des automobiles ou si ça va être du chauffage urbain qui va être remplacé.

1370 Puis ça, bien, c'est la grosse question qu'on a toujours, c'est justement de savoir, est-ce que ça va être un effet rebond, donc une augmentation de la consommation ou ça va vraiment être une transition énergétique qui va être faite?

1375 Ça dépend beaucoup des hypothèses.

**LE PRÉSIDENT :**

Mais l'hypothèse à 75 % pour la décarbonation...

1380

**M. PATRICK BORDELEAU :**

Oui?

1385

**LE PRÉSIDENT :**

... c'est quoi? Comment est-ce que ça a été fait? D'où il est venu?

**M. PATRICK BORDELEAU :**

1390

Bien, l'hypothèse, en fait, nous, on vient avec le plan vert aussi. On a l'objectif de décarboner puis de réduire nos cibles de 37.5 %, donc ça fait partie du plan qu'on a. Donc, cette partie-là, après, bien, ça fait partie des distributeurs et des producteurs d'énergie, comment ils sont en mesure de fournir cette nouvelle demande d'électricité là.

1395

Donc, peut-être, pour ça, je laisserai peut-être Hydro-Québec répondre, là, comment est-ce que son plan pourrait agir, là.

**LE PRÉSIDENT :**

1400

Donc, on ne peut pas affirmer que l'électricité qui va être produite dans le cadre de ce projet ira directement à la décarbonation. On ne peut pas le dire.

**M. PATRICK BORDELEAU :**

1405

Bien non, puisqu'en gros, c'est mélangé dans le système électrique d'Hydro-Québec, dans le système de distribution.

**LE PRÉSIDENT :**

1410

Alors, je pense que nous avons un parasite.

**LE COMMISSAIRE :**

1415

Il y a aussi monsieur Richard qui est aussi en ligne.

**LE PRÉSIDENT :**

1420

Ah oui, c'est monsieur Richard qui est...

C'est toujours monsieur Richard qui est toujours en ligne, là?

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1425

Oui, je suis toujours là. Est-ce que vous m'entendez?

**LE PRÉSIDENT :**

1430

Oui. Oui, on revient vers vous, on essaie de comprendre un peu quelques concepts qui sont utilisés dans le contexte de ce projet.

**LE COMMISSAIRE :**

1435

Donc, du côté d'Hydro-Québec, là.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, du côté d'Hydro-Québec.

1440 **LE COMMISSAIRE :**

Vous avez quelque chose à ajouter sur ça? L'énergie qui rentre dans le réseau, on ne sait pas où elle va. On ne sait pas si le parc éolien, on ne peut pas dire que le parc éolien va produire l'énergie qui s'en va à Mégantic, à Lac-Mégantic ou à une des villes, pas plus qu'on ne peut pas dire qu'il s'en va à l'exportation, pas plus qu'on ne peut pas dire qu'il s'en va à la décarbonation, n'est-ce pas?

1445 **M. PAUL GRÉGOIRE :**

1450 Bonjour, Monsieur le Commissaire, effectivement...

**LE COMMISSAIRE :**

Rappelez votre nom, s'il vous plaît, je n'arrivais pas à le lire.

1455

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Ah, excusez-moi. Paul Grégoire, porte-parole d'Hydro-Québec. Monsieur le Commissaire, les électrons produits par le parc éolien, ça va injecter sur le réseau et l'analogie qu'on peut faire, c'est l'eau qui est pompée pour le réseau d'aqueduc du lac Mégantic, on ne peut pas savoir si elle est distribuée à tel endroit ou à tel endroit, la goutte d'eau, mais on sait que pour l'ensemble des besoins de Lac-Mégantic, ils vont puiser leur eau du lac Mégantic.

1460

Donc, c'est la même chose pour les électrons. On ne peut pas tracer les électrons, on sait simplement que lorsqu'ils sont injectés sur le réseau, ils sont distribués parmi les consommateurs d'électricité du Québec.

1465

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Donc, on souhaite finalement que ça vienne combler des besoins supplémentaires en énergie pour les prochaines années. Ce projet-là va s'intégrer dans cette volonté-là et que durant les prochaines années, les besoins que nous avons à combler sont des cibles particulières et on

1470

fait comme un amalgame pour dire que ça va contribuer à 35 % de la décarbonation ou à 75 % de la décarbonation, est-ce que c'est ça?

1475

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

J'aimerais peut-être clarifier certains points.

1480

**LE COMMISSAIRE :**

Allez-y.

1485

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Je vais commencer par dire que l'augmentation de la demande d'électricité qui est liée à la transition énergétique est identifiée dans le *Plan d'action 2035* et dans le *Plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec*.

1490

Les nouveaux projets vont ajouter de l'électricité propre sur le réseau pour nous aider à répondre à la croissance et la décarbonation. Les électrons, comme j'ai mentionné, sont intégrés au réseau et, selon nos spécialistes, on prévoit qu'il va y avoir environ 75 % de décarbonation et 25 % de croissance économique.

1495

Le plan qui a été mis en place, en fait, vient du plan vert du gouvernement du Québec qui vise à assurer à nos générations et les générations futures de l'électricité propre pour enlever les gaz à effet de serre. À cet effet, il y a des producteurs privés qui nous aident à rencontrer à fournir une énergie propre.

1500

J'ai une petite présentation que je pourrais faire pour expliquer le contexte énergétique et comment notre effort commun de produire de l'électricité propre va aider effectivement à permettre la décarbonation du Québec.

1505

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, s'il vous plaît, oui.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Donc, je vais essayer – ça, c'est la partie difficile pour moi.

1510

**LE COMMISSAIRE :**

Si ça peut vous encourager, vous êtes chanceux que ce ne soit pas moi qui aie à faire ça.

1515

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Ça devrait être correct. C'est la petite présentation sur comment décarboner le Québec. Désolé pour les petits problèmes techniques, c'est dur avec un seul écran.

1520

Donc, cette diapositive-là sert à démontrer que pour la décarbonation, le monde entier se mobilise. Dans le quotidien des gens partout dans le monde, la crise climatique devient de plus en plus réelle. L'été de 2023 a été le plus chaud de l'histoire et en Amérique du Nord, les feux de forêt ont brûlé l'équivalent de la superficie de l'Angleterre.

1525

La preuve n'est plus à faire, il faut agir maintenant. Tout le monde comprend ça, l'anxiété environnementale.

Aux quatre coins de la planète, la course est donc lancée. Les pays multiplient les investissements et se fixent des cibles pour décarboner leur économie. Parmi toutes les solutions, une chose demeure incontournable : l'énergie propre.

1530

En 2022, 1 600 milliards de dollars ont été investis dans la transition énergétique dans le monde et ce n'est qu'un début. Les investissements nécessaires d'ici 2030 s'élèveront à plus de 40 000 milliards de dollars à l'échelle mondiale, selon les estimations récentes.

1535

Aux États-Unis seulement, cela représente plus de 600 milliards de dollars par année d'ici 2035.

Le Québec, lui, est dans une position enviable, mais on doit continuer d'agir. Le Québec a une bonne longueur d'avance dans cette course. Pourquoi? Parce que nos prédécesseurs ont misé

1540

sur l'hydroélectricité, une énergie propre fournie à des tarifs parmi les plus bas en Amérique du Nord pour toute notre clientèle.

1545 Le génie de ces bâtisseurs et bâtisseuses fait la fierté de toute notre population. Aujourd'hui, ses acquis font aussi l'envie du monde entier. Je donne à titre d'exemple que l'électricité au Québec nous permet de chauffer nos bâtiments et d'avoir des cuisinières électriques alors que dans nos voisins du Sud, souvent c'est fait avec du gaz naturel ou de l'huile pour les cuisinières et pour le chauffage, ainsi que le chauffage de l'eau.

1550 Donc, le Québec bénéficie d'une ressource qui lui permet d'avoir les tarifs les plus bas parmi ceux du G7. Il concurrence aussi avec les plus grandes économies du monde avec ses tarifs industriels qui sont au moins deux fois plus bas que dans la majorité des pays occidentaux. Donc, on a une énergie propre, disponible et à bas prix qui nous permet de remplacer le pétrole. C'est déjà la situation.

1555 On a ici un exemple. Le professeur Pineault, du HEC, a indiqué que tout comme de nombreux pays qui investissent massivement dans la transition énergétique, le Québec doit lui aussi se mobiliser pour demeurer un leader. En effet, malgré la part importante qu'occupe l'électricité dans le prix énergétique du Québec, près de 50 % de l'énergie consommée ici provient toujours de sources fossiles émettrices de gaz à effet de serre.

1560 Exemple, plus de 90 % des voitures consomment de l'essence, plusieurs milliers de bâtiments sont encore chauffés au gaz et au mazout au Québec et certaines usines utilisent toujours du charbon. Pour atteindre la cible de la carboneutralité en 2050, ces usagers devront être convertis à l'électricité propre. Donc ça, c'est les défis qu'on a.

1570 Donc ici, on remarque effectivement que les carburants fossiles doivent être remplacés pour éviter les gaz à effet de serre parce que les combustibles fossiles produisent le gaz à effet de serre qui est le CO<sub>2</sub>, le dioxyde de carbone.

Donc, dans ce graphique-là que vous voyez, vous voyez ici la quantité d'énergie qui est consommée au Québec, il y en a 42 % qui provient de l'électricité qui est propre au Québec et de biocarburant, exemple la biomasse, le biogaz.

1575 Pour ce qui est – on dirait qu'il y a une partie qui est manquante, je ne sais pas pourquoi...

**LE PRÉSIDENT :**

1580 Oui, je pense que c'est le diagramme qui s'est déplacé en bas, là.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1585 Ah. Oui, en fait, la petite note qui est en bas, c'est la source d'où proviennent les données de monsieur Pineault.

1590 Donc, il y a 42 % qui est en électricité; 8 % en biocarburants, comme j'ai expliqué, et le restant c'est du gaz naturel, des produits pétroliers, charbon, qui servent à chauffer des bâtiments et qui servent aussi à faire du transport routier. C'est cette quantité-là de 50 % qu'on vise à remplacer dans la transition énergétique.

1595 Pour ce faire, à titre d'exemple, on peut remplacer du chauffage au gaz naturel vers du chauffage électrique, comme ça a été fait il y a quelques années. On a dit : Énergir, vous allez prendre moins de gaz naturel, on va convertir les bâtiments au chauffage électrique, ou monsieur Legault avec le gouvernement du Québec veulent faire un incitatif pour acheter des voitures électriques. Donc, les voitures électriques ne prendront plus de pétrole.

C'est le genre d'initiative qui est envisagé, mais, cependant, ça prend de l'électricité pour ce faire, de l'électricité propre.

1600 Donc, c'est ça qu'on explique ici. Je vais regarder dans mes notes s'il y a quelque chose d'important à souligner...

**LE COMMISSAIRE :**

1605 Rappelez-nous la quantité d'énergie propre... d'électricité propre dont on aura besoin, dans combien de temps.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1610 Oui, c'est ça. D'ici 2035, on doit rajouter 60 térawattheures, entre 8 000 et 9 000 mégawatts de puissance additionnelle. C'est l'équivalent de trois de nos plus grands ouvrages électriques, l'aménagement Robert Bourassa, LG-2, Manic 5 et le complexe La Romaine.

Donc, je vais maintenant vous montrer nos projections...

1615

**LE COMMISSAIRE :**

Et quand vous dites 7 à 8 kilomégawatts...

1620

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Térawattheures.

**LE COMMISSAIRE :**

1625

7 à 8 000 mégawatts, c'est installé ou c'est 7 à 8 000 réels fournis, la puissance?

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1630

O.K., il y a une quantité de ce qu'on appelle l'énergie, donc on parle de 60 térawattheures.

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

1635

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Et on parle aussi de mégawatts. C'est deux choses différentes.

1640 **LE COMMISSAIRE :**

Oui.

1645 **M. PAUL GRÉGOIRE :**

Donc, c'est le 8 000 à 9 000 mégawatts de puissance additionnelle.

**LE COMMISSAIRE :**

1650 Donc le 8 000 à 9 000 mégawatts de puissance additionnelle, c'est 8 à 9 000 mégawatts de puissance installée ou ça tient compte du facteur d'utilisation puis à ce moment-là, c'est... par exemple, si c'était tout de l'éolien – ce qui n'est pas le cas, là –, mais si c'était tout en éolien, ce serait à installer de 8 000 à 9 000 mégawatts ou il faudrait installer 48 000 et plus...

1655 **M. PAUL GRÉGOIRE :**

1660 Regardez, les facteurs de puissance, il y a une diapositive à cet effet-là. Ici, on voit le 60 térawattheures qui doit être rajouté et, par la suite, on va aussi vers 2050, on va se concentrer sur votre réponse, c'est dans la... j'ai une autre diapositive pour montrer le tout. Donc, je vais vous faire la projection de la prochaine diapositive qui répond à votre question sur l'origine des mégawatts ajoutés et de l'énergie ajoutée.

1665 O.K. Donc, dans la colonne de gauche, on voit la provenance de l'énergie additionnelle qui est requise pour le 60 térawattheures et dans la colonne de droite, la puissance. Je vais donc expliquer, si vous le désirez, la première partie qui est l'énergie, après ça, j'expliquerai la puissance.

**LE COMMISSAIRE :**

O.K.

1670

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1675 Pour l'énergie, le 7 à 9 térawattheures provient en fait d'économie d'énergie. L'efficacité  
énergétique améliorée. Je donne un exemple : Hydro-Québec a un programme qui s'appelle *Logis  
vert*, qui dit : mettez des thermopompes à haute efficacité, et on vous subventionne. Prenez des  
électroménagers plus efficaces et on vous subventionne.

1680 Il y a différents programmes de subvention qui sont aussi offerts aux grandes industries, qui  
sont moins populaires, vont permettre d'aller chercher ces économies d'énergie là. Il y a un  
département spécialisé là-dedans chez Hydro-Québec.

La deuxième, le 30 à 35, c'est l'énergie éolienne. C'est de l'énergie qui peut être rajoutée très  
rapidement avec un minimum d'impact sur l'environnement et c'est de l'énergie propre.

1685 Pour vous démontrer à quel point c'est avantageux, l'énergie éolienne, lorsqu'on est allé dans  
l'appel d'offres toutes sources, les gagnants ont été La Grande, Hydro, qui avait des... qui a alimenté  
une portion et la majorité provenait de parcs éoliens alors que des parcs solaires ont voulu... ont  
soumis des propositions et des parcs de biomasse. Mais le plus rapide, le plus énergétique, c'était  
l'éolien.

1690

**LE PRÉSIDENT :**

Le projet actuel, il représente quel apport en puissance dans...

1695

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

En puissance, 120 mégawatts.

**LE PRÉSIDENT :**

1700

120 mégawatts. Donc, c'est 120 mégawatts installés?

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1705 Exact.

**LE PRÉSIDENT :**

1710 C'est ça.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Oui.

1715 **LE PRÉSIDENT :**

C'était quoi, son facteur d'utilisation?

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1720 Le facteur d'utilisation, de mémoire, est 36 %, sauf si Jérôme a des données plus précises?

**LE PRÉSIDENT :**

1725 36 ou 39?

**M. JÉRÔME DAGENAIS :**

1730 38 ou 39 %, oui, le chiffre exact.

**LE PRÉSIDENT :**

De quoi?

1735 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

De facteur d'utilisation.

1740 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

1745 Donc ça représente, si je peux faire l'analogie, c'est comme si... ça ne veut pas dire que le parc éolien roule 39 % du temps, mais c'est la production équivalente à comme si le parc éolien produisait à pleine puissance 39 % du temps. Donc, les éoliennes ne produisent pas toujours au même niveau de puissance, mais leur production totale annuelle c'est autour de ça.

1750 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, pour revenir toujours à ce projet-là, est-ce qu'il s'inscrit parmi les 10 000 nouveaux mégawatts?

1755 **M. PAUL GRÉGOIRE :**

Exact.

**LE PRÉSIDENT :**

1760 Il s'inscrit dedans.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1765 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, c'est dans le *Plan d'action 2035*. C'est ce qui est prévu, c'est ça?

1770

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

Exact.

1775

**LE PRÉSIDENT :**

O.K.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1780

Donc, je peux continuer?

**LE PRÉSIDENT :**

1785

Oui, allez-y.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1790

Les 6 à 10 térawattheures proviendront d'améliorations, de réfections pour des barrages hydroélectriques et puis le 6 à 8, qui est à la fin, c'est d'autres projets, comme des importations d'énergie solaire, des batteries, etc. On remarque qu'il n'y a pas d'ajout de gaz naturel en énergie, pas significatif.

1795

Pour ce qui est de la puissance, les économies d'énergie représentent l'équivalent de 1 600 à 1 800 mégawatts. C'est surtout noté en période de pointe, cette puissance-là, par les grands froids qu'on subit.

1800

Pour l'éolien, même si ça va être 10 000 mégawatts de puissance qui est annoncée, pour nos calculs, on présente environ 1 500 à 1 700 mégawatts de contribution en puissance et pour l'hydroélectricité, il y a les chiffres indiqués de 3 800 à 4 200. Il y a aussi une centrale de gaz naturel

renouvelable qui va être installée pour compenser, pour fournir jusqu'à 600 mégawatts de puissance, d'énergie propre. Le gaz naturel renouvelable étant de l'énergie propre.

**LE COMMISSAIRE :**

1805

Je comprends. Peut-être, juste pour confirmer une erreur, on dit bien térawattheure, pas tétrawattheure, si je ne m'abuse. Est-ce que quelqu'un peut me confirmer ça?

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1810

Il me semble que c'est tétrawattheure.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

1815

Térawattheure.

**LE COMMISSAIRE :**

C'est térawattheure, O.K.

1820

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

Exact.

1825

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, pour la transcription, on va mettre térawattheure.

**M. PAUL GRÉGOIRE :**

1830

Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

1835           Merci. Avant que l'on continue, j'aimerais revenir sur une dernière question de monsieur Richard. C'est le suivi, c'est par rapport au suivi, ça m'avait échappé tantôt. Est-ce qu'on peut faire un suivi pour confirmer les émissions de gaz à effet de serre que vous avez mesurées? Est-ce que vous avez prévu?

1840           Et après votre réponse, on va passer encore au téléphone à Jacques Tétreault, qui est déjà prêt.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1845           Donc, je peux peut-être y aller, Monsieur le Président, en fait...

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1850           Monsieur le Président, est-ce que je pouvais intervenir pour une intervention verbale après mes questions?

**LE PRÉSIDENT :**

1855           Oui, vous devez vous inscrire encore au registre.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

              Je croyais que vous m'aviez dit que je pouvais...

1860           **LE PRÉSIDENT :**

              Oui, est-ce que vous pouvez vous réinscrire, s'il vous plaît? C'est possible?

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1865

Bien, c'est déjà fait, parce que je me suis réinscrit pendant la... c'est bon. Je croyais que je pouvais donner mon avis.

**LE PRÉSIDENT :**

1870

Parfait. Donc, on attend votre mémoire, vous allez mettre votre position dans le mémoire.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

1875

Oui, mais je pourrais intervenir verbalement plus tard en après-midi?

**LE PRÉSIDENT :**

1880

Oui. Oui.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

Excellent. À plus.

1885

**LE PRÉSIDENT :**

On peut aller à la réponse à votre question maintenant.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1890

Monsieur le Président, je pourrais peut-être juste donner un peu plus d'informations sur la répartition des émissions. Donc, principalement, au niveau de la construction, ça va être majoritairement le déboisement qui va être une source, dans le fond, d'émissions, sur un grand pourcentage. Et donc, évidemment, en ce moment, on est en train de raffiner les données et on va avoir une bonne idée à la fin, dans le fond à la fin de la construction, près de la construction, des superficies exactes.

1895

1900

Donc, ça va nous permettre de raffiner le modèle et les estimations. Donc, ça pourrait être une façon, étant donné que c'est vraiment l'aspect qui contribue le plus au niveau de la construction, sinon on n'avait pas prévu de faire de suivi sur l'ensemble des éléments qui sont inclus dans notre estimation, mais étant donné qu'il y a des déboisements et en grande partie responsable des émissions, ça pourrait être raffiné une fois qu'on a vraiment les superficies finales de ce qui a été déboisé.

1905

**LE COMMISSAIRE :**

Le transport n'est pas une des sources importantes, le transport des composantes? C'est quand même des composantes très lourdes qui sont transportées par des camions, j'imagine, au diesel, qui ne sont pas tous de même niveau d'entretien. Le nombre de... je pense que c'est 9 000 passages qu'il y aura à un moment donné de camionnage pour transporter du matériel, du remblai? C'est la bétonnière temporaire – il y a beaucoup d'éléments qui contribuent à vos émissions de gaz à effet de serre...

1910

1915

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

1920

... et qui sont formulés de façon hypothétique. Et on comprend, là, on est à l'avant-projet. Mais est-ce qu'il serait intéressant d'en faire un suivi pour comprendre la valeur de ces évaluations particulières?

1925

**M. MICHAEL ROBERGE :**

En fait, actuellement, dans notre modélisation, on est à 8 % des émissions qui sont liées aux équipements de combustion mobile. Une chose aussi qui a été révisée dans le cadre du projet, c'est que présentement, le plan de béton est maintenant à l'intérieur du site, donc ça, ça va venir aussi atténuer grandement les transports. Donc, on réduit les distances des bétonnières, à titre d'exemple. Donc, ça reste quand même, somme toute, mineur par rapport au reste des autres émissions au niveau du déboisement.

1930

**LE COMMISSAIRE :**

1935 Et le transport? Le transport est à partir du port de Bécancour, si je me rappelle, il a été estimé?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

1940 Exactement, là. En ce moment...

**LE COMMISSAIRE :**

Il y a quand même beaucoup de matériel à transporter.

1945 **M. MICHAEL ROBERGE :**

1950 En fait, il n'y a pas un nombre si élevé de camions parce que c'est... au niveau des camions, on va avoir les pales, on en a trois par éolienne. On a les moyeux, donc on a détaillé l'ensemble des différentes composantes, mais ça reste quand même assez limité sur l'échelle totale du projet, là, les transports des composantes. Donc, c'est davantage au niveau de l'excavation, de l'utilisation des différents équipements lors de la construction.

**LE COMMISSAIRE :**

1955 Madame Campeau, est-ce qu'au ministère, vous avez déjà fait des validations de ces estimés de gaz à effet de serre préprojet versus la réalité après que la construction est terminée?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

1960 Anne-Sophie Campeau, ministère de l'Environnement. En fait, on fait une validation des calculs qui sont faits lors de la recevabilité de l'étude d'impact. Par exemple, par mon collègue tout à l'heure qui a parlé de l'efficacité énergétique, mais on ne fait pas de suivi post-construction. Par exemple, lorsqu'on est rendu aux autorisations ministérielles, on peut demander un raffinement, justement, parce que le projet, s'il y a des différences, des changements, on peut demander de

1965 recalculer les émissions de gaz à effet de serre, s'il y a des changements, mais c'est tout à ce niveau-là.

**LE COMMISSAIRE :**

1970 O.K. Donc, il n'y a pas de validation, a posteriori, des estimations qui sont faites avant. Ce n'est pas dans la pratique.

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

1975 Pas post-construction, c'est ça. Exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Merci.

1980

---

**M. JACQUES TÉTREAULT**  
(par téléphone)

1985

**LE PRÉSIDENT :**

O.K., merci. On est dû pour une pause.

1990

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1995

On pourrait prendre une pause, mais il y a quelqu'un que nous avons en ligne, Jacques Tétreault, si la personne est prête, nous allons l'écouter et après, on se donne 15 minutes de pause. Monsieur Tétreault?

2000

**M. JACQUES TÉTREULT:**

Oui. Bonjour, Monsieur le Président. Vous m'entendez, Monsieur le Président?

**LE PRÉSIDENT :**

2005

Oui, oui. Bonjour, on vous entend bien.

**M. JACQUES TÉTREULT:**

Bon, enfin. Merci beaucoup.

2010

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, bienvenue.

2015

**M. JACQUES TÉTREULT:**

Alors, j'ai deux questions. Ma première question nous rapporte à hier soir, en fin de soirée, où on essayait de décortiquer les revenus. Je dois vous avouer que vous m'avez perdu là, ou on s'est perdu tout le monde là-dedans, j'ai l'impression. Ce que j'en ai compris, c'est qu'il y a 50 % des redevances qui vont aller à la MRC et 50 % qui vont aller à l'initiateur.

2020

Après ça, on a parlé de toutes sortes d'autres chiffres et je voulais savoir, parce que là, on parlait de 60 millions sur 30 ans pour la MRC, c'est bien ça, je voulais savoir si ça comprenait les taxes. Parce que j'imagine que tous ces projets-là se font sur les terres de Kruger, est-ce que quand on installe des éoliennes comme ça, ça augmente les taxes que Kruger doit payer à la municipalité? Est-ce que ma question est claire?

2025

**LE COMMISSAIRE :**

2030

Oui, votre question est claire.

**LE PRÉSIDENT :**

Tout à fait clair. Monsieur Dagenais?

2035

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

Oui, parfait. Donc, au niveau des taxes foncières associées aux éoliennes, les éoliennes, ce ne sont pas des infrastructures qui sont taxées. Toutefois, c'est un peu pour ça que le paiement prévu par Hydro-Québec dans ses appels d'offres est mis en place, c'est comme un paiement en lieu de taxes, là, même s'il est désigné de manière différente. Donc, c'est un paiement de 3 500 \$ du mégawatt pour ce projet-ci, qui va être remis aux municipalités.

2040

Donc, ce n'est pas le propriétaire de terrain qui va voir son compte de taxes augmenter à ce niveau-là. Les infrastructures qui sont taxables reliées au projet, c'est le poste électrique du projet et le bâtiment d'opération qui eux vont payer des taxes municipales à cet effet-là.

2045

**LE COMMISSAIRE :**

Peut-être que j'enchaînerais...

2050

**M. JACQUES TÉTREAU :**

Si je comprends bien...

2055

**LE COMMISSAIRE :**

Juste quelques secondes, je vais enchaîner sur une question, si vous permettez.

2060

Dans l'ensemble, la chronologie des discussions qu'il y a eu avec la MRC, la MRC dit avoir conclu cinq ententes. Donc, il y a eu des négociations entre EDF et la MRC pour différents sujets qui ont abouti à cinq ententes. Mais jamais on ne comprend de quoi traitaient ces ententes. Est-ce que vous pouvez nous préciser de quoi traitent ces ententes et, entre autres, un des éléments qui apparaissaient dans ces comptes-rendus était une discussion autour des taxes et j'ai eu de la

2065 misère, la commission a eu de la misère à comprendre exactement où était l'enjeu dans ce coin-là.  
Pouvez-vous nous expliquer cela, Monsieur Dagenais?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2070 Oui, tout à fait. Donc, il y a différentes ententes qui interviennent entre la MRC et EDF pour former l'entité juridique du projet éolien, une convention entre actionnaires, par exemple, et une convention de transfert d'actifs, parce qu'une fois que la société juridique est formée, bien, EDF qui jusqu'à la rétention du projet avait été détenteur des actifs du projet, bien, vend ces actifs-là à l'entité de projet pour que l'entité de projet devienne détentrice des actifs.

2075 Au niveau des taxes et impôts, parce que je comprends que votre question se dirige vers là, je passerais la parole à François Lapointe de la MRC pour aller plus dans le détail à ce niveau-là.

**LE COMMISSAIRE :**

2080 Monsieur Lapointe.

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

2085 François Lapointe. Alors, pouvez-vous spécifier votre question par rapport à l'enjeu fiscal? Parce qu'au niveau des taxes, je sais qu'on parle de taxes foncières, elles vont être perçues par les municipalités au même titre qu'elles les percevaient auparavant et pour corriger, ce ne sont pas les terres de Kugler, mais les terres de Domtar. Donc, la municipalité, la MRC va continuer à percevoir les taxes foncières, comme elle les percevait auparavant.

2090 Par contre, si on embarque dans l'aspect fiscal, bien là, c'est autre chose, mais ça fait partie des ententes qui ont été négociées avec EDF, lorsque vous parlez des cinq ententes.

**LE COMMISSAIRE :**

2095 O.K., donc les cinq ententes, si je comprends, il y en a une c'était sur l'actionnariat?

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

2100 Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

2105 Une qui était sur les transferts d'actifs? Les trois autres ententes traitaient de quoi?

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

Convention de gestion, je crois...

2110 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

Exactement.

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

2115 Convention de coopération puis il y a une convention qui traitait des droits des partenaires par rapport à des ententes, là, sur des sujets d'opérations de la société.

**LE COMMISSAIRE :**

2120 Des droits particuliers.

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

2125 Oui, c'est ça, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

2130 Parfait. Et dans ces comptes-rendus, il y avait toujours la place, une place qui parlait des taxes, et on n'a pas réussi à comprendre de quoi il s'agit.

**LE PRÉSIDENT :**

Des crédits de taxes.

2135

**LE COMMISSAIRE :**

Pardon, des crédits de taxes qui étaient discutés puis là, il a dit, on n'arrive pas à s'entendre... et là, nous, si vous n'arrivez pas à vous entendre, nous, on aimerait bien vous entendre.

2140

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

O.K. Bon, on va faire une histoire à ce moment-là pour expliquer la structure au complet.

2145

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

2150

On a parlé au départ d'une société en commandite. La société en commandite était le modèle retenu normalement dans ce genre de projet là. En 2023, le gouvernement fédéral a mis en place des crédits d'impôt à l'investissement pour la production d'énergie propre. Et là, on a eu une discussion avec Hydro-Québec à savoir à qui appartiendraient les crédits d'impôt et on a finalement statué, avec l'aide d'un consultant externe, que la société bénéficierait des crédits d'impôt.

2155

La structure de la société en commandite limitait l'obtention de ces crédits d'impôt là à ce qu'on appelle la partie à risque des partenaires. Donc, la mise de fonds que les partenaires avaient.

2160

Donc, dans le projet actuel, pour faire un chiffre rond, 440 millions d'investissements, il y avait 60 millions qui étaient la mise de fonds des partenaires ou des actionnaires, donc les crédits d'impôt étaient obtenables uniquement sur cette partie de 60 millions là.

2165

Alors, en modifiant la structure, on a fait une étude, on a modifié la structure pour aller dans une société incorporée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* qui elle est un

contribuable taxable et ça nous permettait à ce moment-là d'obtenir les crédits d'impôt à l'investissement sur l'ensemble de la totalité du coût du projet. Ça représentait des sommes quand même considérables.

2170 Et, bon. Donc, ça a été la modification de la structure. Ces crédits d'impôt là font partie de la société. Le fait d'avoir modifié la structure est venu bonifier la participation de la MRC de l'ordre de presque 10 millions. Dans le cas de EDF, ça a bonifié sa participation de l'ordre de 2 millions parce qu'eux étaient déjà admissibles, mais on est dans une société qui est devenue maintenant imposable, comme toutes les sociétés canadiennes. Donc, elle va payer de l'impôt fédéral et de  
2175 l'impôt provincial et va, lorsqu'elle va avoir des surplus, les remettre à ses partenaires, les actionnaires. Les actionnaires reçoivent des dividendes.

**LE COMMISSAIRE :**

2180 Parfait. C'est bon, c'est clair, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2185 Moi, je voudrais m'intéresser un peu à la question de l'exemption de taxes en lien avec la mise en place d'un réseau collecteur, par exemple. Est-ce que vous avez prévu des exemptions de taxes pour ça, pour la mise en place des réseaux collecteurs sur le terrain privé?

**M. FRANÇOIS LAPOINTE :**

2190 Madame Cloutier pourrait répondre à cette question-là.

**LE COMMISSAIRE :**

2195 Madame Cloutier.

**Mme SONIA CLOUTIER :**

Juste pour bien comprendre... est-ce que vous m'entendez?

2200 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui, on vous entend.

2205 **Mme SONIA CLOUTIER :**

Juste pour bien comprendre votre question, en fait, quand vous parlez du réseau collecteur chez les propriétaires privés, est-ce qu'ils ont des exemptions de taxes municipales, par exemple?

2210 **LE PRÉSIDENT :**

Oui?

**Mme SONIA CLOUTIER :**

2215 Non. Leur terrain, il est quand... c'est sûr que la ligne est enfouie. Il n'y a pas une dévaluation du terrain des propriétaires fonciers, parce que la ligne est enfouie. Comme on pourrait voir, par exemple, quand il y a une ligne d'Hydro aérienne qui passe sur un territoire, sur une propriété à proximité d'une résidence, quand on fait l'évaluation foncière, là il pourrait y avoir une dévaluation. Mais là, il n'y a pas de dévaluation foncière de planifiée, en fait, pour les propriétaires où la ligne va transporter...  
2220

**LE PRÉSIDENT :**

2225 O.K., mais est-ce que c'est la même situation pour Domtar qui accueille les éoliennes, par exemple? Est-ce qu'elle pourrait payer moins d'impôts, par exemple, à la suite de l'implantation des éoliennes sur son territoire?

**Mme SONIA CLOUTIER :**

2230            Là, il faudrait vraiment qu'on vérifie avec notre firme d'évaluation. Je regarde monsieur Gagné, si on est en mesure de répondre, en fait, parce que ce que vous dites, c'est s'il y a des éoliennes, le terrain va valoir moins cher. C'est ça, votre question si je comprends bien?

**LE PRÉSIDENT :**

2235            Oui.

**M. PATRICE GAGNÉ :**

2240            Si vous me permettez, je pourrais répondre, peut-être un petit complément.

**LE COMMISSAIRE :**

2245            Votre nom?

**M. PATRICE GAGNÉ :**

2250            Patrice Gagné, MRC du Granit. C'est sûr que l'utilisation au sol des éoliennes est quand même assez minime par rapport à la superficie totale des terrains de Domtar. On parle quand même d'un terrain d'un million d'hectares donc versus la petite superficie, donc s'il y a une variation, elle va vraiment être minime sur l'ensemble, disons, du compte de taxes, si on peut dire, de la compagnie Domtar.

**LE PRÉSIDENT :**

2255            Mais est-ce qu'il y en a quand même? S'il y en a, c'est quoi les règles?

**M. PATRICE GAGNÉ :**

2260 Pour l'instant, je ne peux pas répondre à ça, on peut vous les trouver, les réponses, mais  
comme je disais, c'est vraiment des petites superficies au sol, donc s'il y a une variation, on peut  
vous la trouver, mais j'ai l'impression qu'elle va être très minime.

**LE PRÉSIDENT :**

2265 O.K., merci. Pierre?

**LE COMMISSAIRE :**

2270 Non, pour l'instant, ça va. Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2275 Monsieur, je pense qu'on a une deuxième question.

**M. JACQUES TÉTREAUULT:**

Oui, mais, Monsieur le Président, je voudrais juste bien comprendre que quand on installe  
une éolienne sur un terrain, ça n'augmente pas la valeur du terrain. C'est pourtant une installation.  
2280 Comme si on installe un garage, une maison, normalement, l'évaluation municipale en tient compte.  
Là, ce que je comprends, c'est qu'une éolienne, il y a une exemption totale d'évaluation foncière  
par rapport à ça.

2285 Domtar va recevoir 20 éoliennes sur son territoire, sur son terrain privé, et il n'y aura pas ou  
très minime différence. Mais c'est quand même une structure industrielle qu'on installe sur un  
terrain, là.

**LE COMMISSAIRE :**

2290 En fait, on pourrait peut-être retourner un peu la question en demandant combien reçoit  
Domtar pour accueillir des éoliennes sur son terrain, pour accueillir ces 20 éoliennes?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2295 En fait, oui, c'est de l'information confidentielle, mais en règle générale, les propriétaires de terrains sont tous compensés de la même manière puis c'est cohérent avec le cadre de référence sur l'implantation et l'aménagement d'éoliens en terrain forestier agricole qui a été ratifié entre Hydro-Québec et l'UPA, donc les chiffres diffèrent, mais les mesures de compensation suivent cette logique-là.

2300 **LE COMMISSAIRE :**

Il me semble qu'on a lu quelque part – mes analystes pourront m'aider – qu'il y avait un montant, l'équivalent d'à peu près 200 000 \$ et puis il y avait un ensemble de règles pour le calcul possible, mais tout était public. C'est-à-dire c'est des documents qu'on a vus, c'est dans le contrat d'Hydro-Québec, donc qui lui est disponible en ligne. Donc, on essayait de comprendre combien il recevrait, c'est quoi l'ordre de grandeur de ce qu'il reçoit pour louer...

2305

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2310 En fait, les différentes formules s'appliquent à la hausse, dans le fond, c'est la formule qui va donner le plus d'argent qui va s'appliquer à la hausse. Donc, en effet, un, c'est un montant fixe de 200 000 \$, l'autre c'est par rapport à la production actuelle du parc, il y a un calcul qui est fait annuellement pour voir c'est quoi le montant puis sinon, la troisième, c'est une comparaison entre le loyer qui est rendu au MRNF majoré de 10 %.

2315

**LE COMMISSAIRE :**

O.K., et c'est la somme ou c'est le plus haut montant des trois?

2320 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

C'est le plus haut des trois.

**LE COMMISSAIRE :**

2325

Le plus haut montant des trois. Et le 200 000 \$ c'est pour l'ensemble de l'accueil ou c'est par installation?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2330

Pour l'ensemble du projet.

**LE COMMISSAIRE :**

2335

Pour l'ensemble de l'accueil, O.K. Donc, le montant qu'il recevrait fait partie des négociations que vous avez eues avec lui et c'est en privé, mais c'est au-dessus de 200 000 \$.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2340

Exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

2345

**M. PATRICE GAGNÉ :**

Si vous me permettez, Monsieur le Président, un petit complément d'information pour répondre à monsieur.

2350

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

2355

**M. PATRICE GAGNÉ :**

Patrice Gagné de la MRC du Granit.

**LE COMMISSAIRE :**

2360 Monsieur Gagné, parfait.

**M. PATRICE GAGNÉ :**

2365 Pour faire une petite analogie que monsieur spécifiait concernant le garage privé, un élément important c'est que Domtar n'est pas propriétaire de l'éolienne. Domtar loue son terrain pour qu'une infrastructure d'éolienne soit installée. Donc, ce n'est pas la même source de calcul que « je me construis un garage chez moi qui est imposé parce que c'est mon garage que j'utilise » versus une infrastructure installée sur un terrain qui appartient à Domtar.

2370 **LE COMMISSAIRE :**

C'est pour ça qu'on lui paie comme un loyer.

**M. PATRICE GAGNÉ :**

2375 Exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

2380 Parfait, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2385 Alors, merci. Je pense qu'on a fait le tour des questions de monsieur Tétreault.

**M. JACQUES TÉTREULT:**

Oui.

2390 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur, je vous remercie pour votre participation. Nous avons convenu de prendre une petite pause d'un quart d'heure, donc on se donne rendez-vous dans 18 minutes. Merci.

2395

---

**SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES**

---

2400

**REPRISE DE LA SÉANCE**

**LE PRÉSIDENT :**

2405

Alors, veuillez vous installer, nous allons reprendre nos travaux. Alors, nous avons encore 17 personnes inscrites, et donc à moins d'un revirement, je confirme que nous allons tenir une soirée ce soir à partir de 19 h. À moins d'un revirement, on ne sait jamais.

2410

Donc, ça, c'est la première information. Nous avons demandé, il y avait en tout cas des questions qui étaient restées un peu en suspens, et monsieur Dagenais nous a confirmé qu'il avait les réponses par rapport au poids. Ensuite, il y avait aussi la question relative à IntelliLight, donc vous avez des informations pour éclairer les questions qui ont été posées.

2415

Donc, je vais vous laisser la parole pour apporter ces réponses-là, et je demande à Luis Calzado, qui va intervenir par vidéo, de commencer par se préparer pour qu'on évite les petits problèmes techniques qu'on a souvent quand on a à faire les connexions avec les personnes à distance. Ah, excusez-moi, Luis Calzado, mea culpa!

2420

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

Donc, pour revenir, en fait on a des réponses additionnelles aux deux sujets mentionnés puis on a aussi un complément d'information sur l'acceptabilité sociale, qui est un sujet qui a été traité hier pour la plupart, donc est-ce que c'est correct si on présente également ça par après?

**LE PRÉSIDENT :**

2425

Oui, allez-y.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2430

Parfait. Donc, au niveau du poids de l'éolienne, le poids total est de 2 244 tonnes. Ça inclut la fondation qui est la plus grande part du poids. Donc, à 1 525 tonnes pour la fondation et 719 tonnes pour l'éolienne sur place.

**LE PRÉSIDENT :**

2435

Merci.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2440

Au niveau du système IntelliLight de Vestas, après vérification à l'interne, selon nos échanges avec le turbinier et les informations dont on dispose en ce moment, on ne peut pas confirmer que le système IntelliLight est toujours disponible et offert sur le modèle à l'étude ni qu'il est toujours autorisé par Transports Canada et conforme aux exigences de la norme 621.

2445

Donc, notre recherche en ce moment nous mène vers des sources d'informations qui sont contradictoires à cet effet-là. On va poursuivre nos échanges avec le turbinier pour creuser un peu plus loin. Toutefois, notre compréhension actuelle, c'est que le système comme tel est essentiellement similaire au système de détection d'aéronefs discuté hier, autant dans son déploiement que dans ses impacts.

2450

Puis à cet effet-là, on aimerait ça présenter un complément d'information sur le système sur lequel le projet s'est engagé à déployer, comme c'est un système qui est novateur, que le parc éolien de la Haute-Chaudière serait seulement le deuxième parc éolien au Québec à déployer une telle mesure d'atténuation.

2455

**LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît.

2460 **M. JÉRÔME DAGENAI :**

Ça fait qu'il y aura un partage d'écran et je vais laisser monsieur Roberge énoncer le complément.

2465 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Donc, Monsieur le Président, nous allons retourner sur la carte qui présentait la visibilité des éoliennes. Elle devrait s'afficher dans quelques secondes.

2470 Donc, ce qu'on voulait ici mentionner c'est que la cartographie présentée avec l'échelle de couleur, du vert jusqu'au rouge, est aussi valide durant l'environnement nocturne, la nuit, donc les endroits où on retrouve, dans le fond, où on voit de la couleur, c'est vraiment les endroits où on verrait les balises atténuées en lien avec le système.

2475 Donc, on voit que c'est quand même assez restreint sur l'ensemble du territoire. Près des éoliennes, c'est la propriété de Domtar, puis après ça, on voit qu'au-delà de cinq kilomètres, on arrive plus dans les terrains... bien, on est près de la 204 et de Frontenac. Donc, c'était juste pour mentionner que dans le fond, cette carte-là est aussi valide la nuit.

2480 Maintenant, je voulais juste clarifier un peu aussi la façon dont le système fonctionne. Donc, entre zéro... donc, entre l'éolienne et, dans le fond... donc, c'est ça. La visibilité, il y a trois modes : donc le mode normal de la balise, lorsqu'on a une visibilité en fait qui est inférieure à cinq kilomètres. Donc, il y a des capteurs qui sont placés sur les éoliennes, qui vont évaluer la visibilité qui est en cours, en continu. Et donc, quand on est en bas de cinq kilomètres, on va opérer avec des intensités de 200 candelas – 2 000 candelas, excusez-moi.

2485

Ensuite, si la visibilité est entre cinq kilomètres et dix kilomètres, il y a un mode intermédiaire, qui est le mode atténué, où on va être à 200 candelas... 600 candelas, excusez-moi. Et puis lorsque

2490 la visibilité est supérieure à dix kilomètres, c'est là que le système opère à 200 candelas. Donc, c'est là qu'on va avoir une réduction de 90 % de l'intensité.

2495 Le fournisseur de la technologie nous fournit des chiffres. Pour avoir une idée du pourcentage de temps d'opération pour lequel le système va opérer en mode atténué ou mode minimal, en fait, c'est 85 %. Ça peut varier selon l'environnement, mais c'est ce qu'il a présenté dans sa documentation.

2500 On a aussi consulté une nouvelle étude qui est vraiment spécifique à la visibilité des balises lumineuses, le *Bara et Lima 2024*, puis qui compare – c'est un modèle de visibilité, dans le fond, qu'ils ont mis en place pour évaluer, pour estimer la visibilité des balises. Puis dans leur modèle, ils incluent les distances pour lesquelles seraient visibles les balises atténuées à 200 candelas. Et donc, si on est à 1,5 kilomètre des éoliennes, ça pourrait être comparable à la planète Vénus dans le ciel. Si on se déplace à 4,5, donc là, on serait à l'équivalent de l'étoile la plus visible.

2505 Puis après ça, plus on s'éloigne, plus qu'on est loin des éoliennes, là, on est vraiment dans une intensité qui va être plus faible que l'étoile la plus brillante.

2510 Donc, ça vous donne un peu une idée et, également, je voulais mentionner que les éoliennes sont à 33,6 kilomètres de l'observatoire du mont Mégantic. C'était pour vous donner une idée de la distance entre le parc éolien et l'observatoire.

**LE PRÉSIDENT :**

2515 Et la résidence, la résidence la plus poche où on peut voir les éoliennes, c'est à peu près à combien, est-ce que vous pouvez me le rappeler?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2520 Bien, en fait, en ce moment, on a des éoliennes, comme on a mentionné, à 1,6. Celles-là vont avoir des arbres autour, donc ce n'est pas dit qu'ils ne verront pas, c'est difficile à dire, mais ça va être quand même beaucoup atténué. Ce serait le rang, le 7e Rang, mais on voit que le couvert forestier est omniprésent dans ce secteur-là.

2525

Ensuite, il y aurait peut-être quelques secteurs dégagés un petit peu plus au nord à deux, trois kilomètres vers Saint-Ludger, puis sinon, bien, on arrive plus à sept, sept à huit kilomètres le long de la 204, donc où on voit le pointeur de mon collègue ici, là. Donc, on est à huit kilomètres à cet endroit-là, au minimum. Quand je dis huit, c'est une éolienne, la plus proche, mais après ça, il y en a plusieurs qui vont être plus à 10, 12, 15. Donc, elles ne sont pas toutes... donc, je vous donne la distance minimale pour les éoliennes.

2530

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

2535

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, merci.

2540

**M. MICHAEL ROBERGE :**

J'aurais peut-être aussi une autre diapositive également qui montre ici une photographie qu'on a prise, là, d'un... là, ça va être difficile peut-être à l'écran, mais je vous conseille d'aller voir aussi en ligne le document qui a été déposé.

2545

Donc, en bas, c'est un parc existant, deux balises qui opèrent à 2 000 candelas. Puis en haut, c'est le mode atténué à 200 candelas. Ça fait qu'on voit une réduction de l'intensité des balises qui pourraient être perceptibles à une distance d'environ deux kilomètres. Donc, on était assez rapprochés des éoliennes à ce moment-là, puis on voulait montrer un exemple.

2550

On sait que c'est très difficile de faire une simulation nocturne. On est allé à quelques reprises, puis les conditions météorologiques vont avoir un impact important, mais ce qu'on voulait c'est vous donner une idée, là, de... dans la condition ici, c'était dégagé, il n'y avait pas de nuage, et ça permet d'avoir une vue du système, une comparaison des deux systèmes.

2555

**LE COMMISSAIRE :**

Juste pour compléter, ce sont des balises clignotantes?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Exactement, elles sont clignotantes à un rythme de 30 clignotements par minute.

2560

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, aux deux secondes.

2565

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Aux deux secondes, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

2570

Aux deux secondes. Et elles sont synchronisées avec les lumières à mi-hauteur?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2575

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

Est-ce qu'elles clignotent en même temps ou se retrouvent à s'allumer un peu par...

2580

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Tout est aligné en même temps.

2585

**LE COMMISSAIRE :**

Tout est aligné en même temps.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2590

Oui, exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

2595

Et tout le parc en même temps ou une éolienne?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2600

Tout le parc en même temps.

**LE COMMISSAIRE :**

Tout le parc en même temps s'allume et s'éteint, s'allume et s'éteint?

2605

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui. Donc, c'est vraiment une exigence que l'ensemble des éoliennes soient simultanément éclairées. Et pour l'avoir vu, c'était vraiment le cas dans les parcs existants.

2610

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Et puis les lumières de mi-hauteur sont plus intenses ou sont à intensité variable comme la balise?

2615

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Étant donné que c'est des lumières de basse intensité de 32 candelas, elles, on ne peut pas les atténuer davantage.

2620

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Merci. Je pense qu'il y avait un autre élément de réponse sur l'acceptabilité sociale.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2625 Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

2630 Monsieur Dagenais.

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2635 Donc, on peut partager à l'écran un petit complément d'information qu'on a préparé pour expliquer à nouveau les démarches qui ont été entreprises, autant par l'initiateur que par la MRC de son côté plus spécifiquement. Donc, ça ne sera pas bien long.

2640 Donc, les soirées d'information pour le projet ont été mentionnées, là, je voulais juste donner un petit peu plus de détails à ce sujet-là. La première soirée d'information en mai 2022 a eu une participation de plus de 50 participants.

2645 Au niveau de la méthodologie de la publication de l'avis et des invitations à cette séance d'information là, c'est une publication dans un journal local, une semaine avant la rencontre. Ça a été publié sur la page Facebook de la MRC, mais on a aussi effectué un publipostage dans les trois municipalités visées pour les infrastructures du projet, donc Frontenac, Audet et Lac-Mégantic. Ça représente une population de 8 294 personnes, 39 % de la MRC qui ont été avisés deux semaines avant la rencontre, directement à leur adresse.

2650 Les objectifs à ce moment-là c'était de présenter les intentions de la soumission du parc, en partenariat avec la MRC, présenter la zone d'étude, le processus des études à venir et recueillir les inquiétudes.

2655 Ensuite de ça, en 2023, la diapositive est similaire, mais on l'a changée. La même méthode au niveau des invitations a été appliquée. Cette fois-ci, 26 participants se sont présentés à Frontenac, malgré que l'invitation indique clairement que c'est dans le cadre de la rétention du projet que les gens étaient conviés à venir s'informer et émettre leurs préoccupations.

2660 Donc, encore une fois, le journal local, médias sociaux, publipostage dans les trois municipalités concernées pour informer les gens de la sélection du projet, de la configuration plus avancée maintenant que le projet était retenu, la variante sélectionnée par Hydro-Québec, les étapes réalisées et à venir. Donc, voilà pour les séances d'information.

2665 À ces séances-là, on a des formulaires pour déterminer si les gens sont en faveur ou non du projet, notamment, puis évidemment ce ne sont pas des chiffres astronomiques, mais par rapport à la participation aux séances, c'est quand même intéressant de voir que 12 formulaires remplis sur les 50 participants à la séance de 2022, sur les 12 formulaires, bien, 100 % étaient en accord ou totalement en accord avec le projet. Puis au niveau de la séance de 2023, sur les cinq formulaires remplis parmi les 26 participants, on avait trois participants totalement en accord, un en accord, et finalement un sans opinion.

2670 Donc, encore une fois, pour les gens qui avaient une opinion sur le projet, tous étaient favorables à son développement.

2675 On l'a mentionné brièvement, mais l'équipe d'EDF a été invitée au salon Énergie et Environnement à l'initiative de la Ville de Lac-Mégantic dans le contexte de la semaine de la transition énergétique en mai dernier. Donc, on a tenu un kiosque pour la fin de semaine du salon Énergie et Environnement. Il y avait des informations sur le projet existant... les projets existants, plutôt, à Saint-Robert-Bellarmin, mais aussi le projet de parc éolien de la Haute-Chaudière en développement.

2680 On a donné une mise à jour sur l'avancement du projet, de l'information sur la configuration, l'échéancier, donc des cartes qui présentaient où le projet en était rendu à ce moment-là, puis répondre aux questions des nombreux citoyens qui sont passés à cet événement. On rappelle, 1 873 participants.

2685 Ensuite de ça, vous êtes évidemment bien au courant, il y a eu une séance d'information du BAPE. Donc, il y a quelques données rapidement pour cette soirée du 13 novembre 2024.

2690 Bien, la publication de l'avis s'est faite en cohérence avec le processus du BAPE. Donc, dans les journaux locaux, un avis public deux semaines avant la rencontre, tel que c'est prescrit.

Il y a aussi un rappel de l'avis public une semaine avant la rencontre dans *L'Écho de Frontenac* avec un article qui accompagnait sur le projet, les médias sociaux de la MRC ont été sollicités, le site Internet du projet, les plateformes numériques du BAPE. Évidemment, le rayonnement que le BAPE donne à ces événements-là, standard.

2695

On a eu 19 personnes en salle, 12 personnes en ligne à cet événement-là pour un total de 29 questions posées, puis le compte-rendu de la période d'information publique puis de la séance a été publié sur le site du BAPE, donc le lien est accessible, évidemment.

2700

Ensuite de ça, bien, il y a un site dédié au projet éolien qu'on voulait remettre de l'avant, donc [projeteolien-hautechaudiere.ca](http://projeteolien-hautechaudiere.ca), c'est un des médiums importants pour communiquer l'avancement du projet puis pour que les gens puissent le consulter pour s'informer sur où est-ce qu'il en est rendu, est-ce qu'il y a des séances d'information à venir? C'est aussi un médium important pour nous rejoindre.

2705

Le comité de suivi, j'en ai parlé, les comptes-rendus des comités de suivi sont publiés sur le site Internet aussi, donc ils sont accessibles publiquement pour que les gens puissent en prendre connaissance.

2710

Puis on a aussi rencontré, comme on le disait hier, plusieurs rencontres avec des organismes du milieu, des citoyens et propriétaires depuis que le projet a été remis en branle à l'annonce de l'appel d'offres 2021 d'Hydro-Québec.

2715

À la diapositive précédente, on voit une liste des différentes organisations rencontrées dans le cadre du projet. Donc, on voit qu'il y a quand même plusieurs organisations qui ont été mises au fait de l'avancement du projet à travers les mois.

Finalement, pour la diapositive suivante, je vais laisser la directrice générale, madame Cloutier, mettre un peu plus de couleur au niveau de la MRC, les démarches.

2720

**Mme SONIA CLOUTIER :**

Sonia Cloutier, directrice de la MRC du Granit. Depuis 2018, c'est :

- 2725
- Plus de 20 articles et avis traitant du projet, publiés dans les journaux locaux;
  - 38 réunions de conseil municipal portant sur le sujet avec des résolutions d'appui;
  - 40 rencontres du conseil des maires;
  - 48 résolutions du conseil des maires traitant du projet éolien.

2730 Les ordres du jour sont affichés, comme je le disais, je le mentionnais hier, une semaine à l'avance.

2735 Les dates de rencontres des différents conseils municipaux et du conseil des maires, c'est des règlements, ça fait qu'à chaque début janvier, on fait l'adoption des dates de rencontres pour l'année d'après, ça fait que les citoyens sont informés. Par exemple, la MRC, c'est toujours ou presque, le troisième mercredi, c'est affiché d'avance. Même chose dans les municipalités locales.

2740 Plusieurs outils de communication existent aussi sur nos territoires : Infolettres, médias sociaux, publipostage, les séances enregistrées. Il y en a des séances qui sont enregistrées « live », puis il y en a d'autres qui sont en rediffusion pour les gens qui ne peuvent pas se déplacer pour aller dans nos conseils municipaux.

Il y a eu aussi plusieurs avis publics puis des journaux locaux.

2745 Ça fait que c'est comme ça, en fait, qu'on a traité l'information pour s'assurer que notre population était en mesure d'avoir accès à l'information.

**LE PRÉSIDENT :**

2750 O.K., merci. Donc, nous avons regardé les formulaires dont vous avez parlé, les 12 formulaires et on remarque que la plupart des personnes qui sont intervenues ou qui ont émis des commentaires, ce qui les intéressait : est-ce que votre projet passe – les collecteurs passaient sur le territoire, ils voulaient s'assurer de l'intégrité de leur source d'eau potable. Bon. C'est l'essentiel de l'information qu'on rencontre dans ces formulaires-là.

2755 Est-ce que vous avez entrepris une démarche au moment où vous voulez faire le choix des points de vue à partir desquels vous avez fait les simulations pour le paysage, est-ce que vous avez consulté cette population-là?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2760

Je ne suis pas...

**LE PRÉSIDENT :**

2765

C'est qui vous avez consulté?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2770

Je ne suis pas sûr de comprendre la question. On parle de l'eau potable ou...

**LE PRÉSIDENT :**

2775

Non, on ne parle pas de l'eau potable. C'est-à-dire, les gens qui sont venus dans les consultations, qui constituent les populations, ce qui les intéressait, eux, c'est l'eau potable. Ils voulaient s'assurer que leur eau ne serait pas touchée. On est d'accord.

2780

Maintenant, vous, vous avez, en voulant faire vos simulations, vous avez identifié des points de vue que vous avez estimés critiques. Vous en avez fait le choix de 10, de mémoire. Est-ce qu'en voulant faire ces choix, vous avez, dans ce processus-là, consulté les populations?

**M. JÉRÔME DAGENAI :**

2785

On a consulté la MRC à savoir s'il y avait des points de vue valorisés, mais on s'est beaucoup fié au schéma d'aménagement, je pense l'identification des immeubles protégés. Donc, c'est typique dans le montage des simulations visuelles, d'identifier ces points-là.

Je ne sais pas, Michael, si tu as des trucs à rajouter sur la méthodologie?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2790

Oui, effectivement. Dans l'étude, on voulait s'assurer d'avoir l'information de la MRC. C'est eux, dans le fond, qui ont une bonne connaissance du milieu local, donc on les a consultés pour avoir leur opinion sur la liste qui était incluse, là, les différents points de vue.

2795

Donc, c'est l'approche qu'on a prise, mais on a consulté à l'avance aussi le schéma d'aménagement, les différents documents et on est arrivé à la liste.

**LE PRÉSIDENT :**

2800

Donc, vous avez consulté les élus?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui.

2805

**LE PRÉSIDENT :**

Pas les populations directement.

2810

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Bien, Monsieur le Président, je clarifierais qu'on a consulté les gens de la MRC. Ce ne sont pas nécessairement les élus, mais c'est les employés.

2815

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait, merci.

**LE COMMISSAIRE :**

2820

Peut-être, étant donné qu'on est là, pouvez-vous remettre la carte, s'il vous plaît, avec le nombre d'éoliennes qu'on voit n'importe où sur le territoire?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2825 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2830 Peut-être qu'en attendant que la carte s'affiche, peut-être qu'on demanderait à madame Campeau, est-ce qu'il y a des balises, pour ce qui concerne les simulations visuelles, est-ce qu'il y a des balises qui sont déterminées au niveau du ministère?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

2835 Anne-Sophie Campeau, ministère de l'Environnement. Oui, en fait, on a certaines balises... donnez-moi juste un petit instant, s'il vous plaît.

2840 En fait, dans la directive qu'on transmet à l'initiateur de projet, on cite le *Guide pour la réalisation d'une étude d'intégration et d'harmonisation paysagères – Projet d'implantation de parc éolien sur territoire public*. C'est un guide du MRNF pour aider, en fait, à prendre en compte la composante valorisée de l'environnement.

2845 Ensuite, en ce qui a trait aux simulations visuelles, c'est encadré selon les unités de paysage. L'évaluation de la sensibilité des unités de paysage par rapport à la capacité d'absorption du milieu, la capacité d'insertion, la valeur accordée au paysage puis les impacts appréhendés, puis j'ajouterais aussi que c'est une composante qui est partagée au sein de plusieurs ministères et organismes.

2850 Nous, au ministère de l'Environnement, on se sert de simulations visuelles pour juger, bien, pour en fait prendre en compte l'acceptabilité sociale. Par contre, étant donné que c'est une composante qui est partagée – il y a le ministère de l'Habitation municipale, des Affaires... bien, le MAMH, j'ai de la difficulté, je m'excuse avec l'acronyme, là...

**LE COMMISSAIRE :**

2855 De l'Habitation.

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

2860 J'ai de la misère avec ça, mais le MAMH, il y a le MRNF aussi, le MCC, le ministère du  
Tourisme, donc c'est vraiment une composante qui est partagée, mais nous, c'est de cette façon-  
là, au ministère de l'Environnement, que c'est validé.

**LE PRÉSIDENT :**

2865 Donc, quand vous dites que vous vous en servez pour juger de l'acceptabilité sociale, est-ce  
que toute la démarche de participation qui est entreprise en amont pour choisir les points de vue,  
comment est-ce que vous indiquez ça?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

2870 En fait, c'est lors des séances des informations publiques puis, par exemple, lors de la  
consultation ciblée d'aujourd'hui, c'est tous les gens qui viennent participer, on tient compte de ce  
qui est dit pendant la consultation, puis par après, lorsque le BAPE fait son rapport, nous, on en  
tient compte aussi dans notre recommandation au ministre lorsqu'on fait notre rapport.

2875

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2880

**LE COMMISSAIRE :**

En fait, si on revient à votre carte, s'il vous plaît? Merci.

2885

Je voulais savoir, on voit sur la carte, il y a quand même des points rouges du côté ouest du  
lac Mégantic, au sud de la plage, là, il y a un ensemble de résidences secondaires ou qui se  
retrouvent avec une visibilité d'un nombre élevé, comme ils sont dans le rouge, là, le nombre très  
élevé d'éoliennes et le seul point de vue qui a été fait de ce côté-là – il y en a plus qu'un, mais le  
plus proche qui a été fait de ce côté-là, c'est celui de la plage d'où on voit seulement quelques  
éoliennes, il y en a trois, alors que là où il y a la majorité des gens dans ce secteur, il n'y a pas eu  
de simulation.

2890

Est-ce qu'il y a eu des demandes, est-ce qu'il y a eu des discussions ou pourquoi vous n'avez pas articulé également votre stratégie d'échantillonnage des points de vue, des images visuelles à partir du nombre d'éoliennes visibles?

2895 **M. MICHAEL ROBERGE :**

2900 Donc, dans le fond, au niveau de la méthodologie pour le lac, de façon générale, on voulait avoir une bonne représentativité des différents points de vue qui ont été identifiés comme « valorisés » par la communauté, dont le quai de Piopolis, le quai, le secteur de Marston. On avait également identifié la plage de baie des Sables. Donc, il y a d'autres campings aussi le long du lac, qui ont été évalués.

2905 On a plusieurs, dans le fond, on a vraiment analysé le long de la rive, dans le fond, différents secteurs, différents points de vue qui auraient pu faire l'objet d'une simulation visuelle. Donc, on voit en haut ici, c'est la plage Baie des Sables, Marston plus au centre, puis Piopolis plus au sud.

Donc, du côté est, on a rapidement conclu qu'il n'y avait pas de visibilité, donc on n'est pas allé dans ce secteur-là.

2910 Ensuite, quand on est arrivé un petit peu plus au nord, c'est vrai que c'est principalement sur le lac qu'on voit et qu'il y a une superposition d'un endroit où on verrait plus d'éoliennes. C'est ça, et c'était, l'ensemble des secteurs, c'est des propriétés privées, donc je n'avais pas accès directement, puis il n'y avait pas non plus de points de vue sensibles ou valorisés qui avaient été amenés avec nos discussions avec la MRC.

2915 Donc, on voulait avoir une représentativité des endroits où il y avait le plus de potentiel d'avoir des gens qui soient présents, par exemple, sur une plage ou un quai. Donc, c'est comme ça qu'on est arrivé à la sélection. Puis la carte est là aussi comme un outil pour avoir une idée, de bien comprendre à quel endroit sur le territoire on aurait un degré de visibilité, puis on voulait s'assurer que ces secteurs-là étaient bien affichés également sur nos cartes.

2920 Donc, on voit, sur l'ensemble de la rive, il y a quand même le milieu du lac est principalement masqué par les monts Bilodeau. Un peu plus au sud, ça va être la portion sud du parc éolien qui va être visible, à peu près 13 kilomètres, puis au nord, on est vraiment dans... on est quand même à

2925 au moins 16 kilomètres, dans le fond, des éoliennes, donc les éoliennes vont apparaître assez  
petites dans le champ de vision.

Donc, ça vous donne un peu une idée de comment on est arrivé à notre sélection des trois  
points de vue principaux.

2930 On a aussi pris connaissance également des différents endroits qui ont été mentionnés durant  
la... dans la requête hier soir, là, donc le camping de la plage Baie des Sables est plus au nord.  
Donc, il n'y aura pas de visibilité de cet endroit-là, donc on n'aurait pas pu faire une simulation  
visuelle.

2935 Le camping de Piopolis, lui, il est orienté davantage vers le sud. Donc, ça va être très similaire  
au quai. On ne croyait pas qu'il était pertinent de refaire une autre simulation, c'est le même... ils  
sont à peu près à 200-300 mètres en termes de distance, donc on considère que c'est représentatif  
de ce secteur-là et probablement qu'il va y avoir une moins bonne visibilité étant donné l'orientation.

2940 Il y a aussi mention du chemin Bury dans la demande. Donc, à ce moment-là, on est à peu  
près à 19 kilomètres des éoliennes. On voit un petit peu le secteur puis je pense que c'est de là  
probablement que les requérants voulaient en faire mention. Donc, à ce moment-là, oui, on voit  
bien sur la carte qu'on a une vue sur quelques centaines de mètres vers le parc éolien. Mais là  
2945 aussi, on aurait un degré de perception plus faible étant donné la distance. On est à 19 kilomètres,  
comme je viens de le mentionne.

Et, du côté de la plage du lac des Araignées, dans le fond, ici, les gens accèdent de Frontenac  
et puis on voit que la plage, elle, va donner davantage vers l'ouest, et donc on avait de la difficulté  
2950 à trouver un point de vue. Donc, c'est un autre endroit aussi qu'on a bien analysé pour essayer de  
voir si on pouvait faire une simulation visuelle, puis on a conclu, avec les données, qu'on n'arriverait  
pas à quelque chose de concluant.

Donc, tout ça pour dire que souvent, quand on fait la sélection, les experts aussi qui regardent  
2955 dans le fond l'analyse puis qui analysent cette donnée-là, on va vraiment essayer de trouver des  
points de vue représentatifs dans les unités de paysage, puis c'est une analyse qui est détaillée.

2960 On voit ici, par exemple à Frontenac, c'est assez clair, il y a une raison pour laquelle on a pris cette vue-là, on voyait très bien que c'était l'endroit où on aurait probablement le plus grand degré de perception. Donc, une vue sur l'ensemble des éoliennes, ou pratiquement, et la même chose aussi un petit peu plus loin sur la route 204.

**LE COMMISSAIRE :**

2965 C'est le 3e Rang dont vous parlez?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2970 Oui, le 3e Rang, effectivement.

**LE COMMISSAIRE :**

2975 Et le 3e Rang, il y a une série d'habitations, là. Comment ça s'appelle, la rue du Versant, du Soleil-Levant, ça se peut, quelque chose qui...

**LE PRÉSIDENT :**

Oui. Oui, du Soleil-Levant.

2980 **LE COMMISSAIRE :**

2985 La rue du Soleil-Levant se retrouve quand même à monter en altitude et donner encore une vue plus plongeante. Est-ce qu'il y a, le point de vue a été pris quand même sur le 3e Rang un petit peu plus, je pense que c'est au sud de cette rue particulière là, mais il n'y aurait pas eu d'avantages à centrer aux endroits où il y a du monde, aux endroits qui sont... la même chose pour la rue Vallerand, par exemple.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

2990 Oui. Bien, en fait, on est sur la route, il y a des maisons juste en arrière de nous, donc c'est vraiment représentatif de ce qu'ils allaient voir. Moi, j'avais peur que si je montais dans la rue, je

serais aussi un peu masqué avec les maisons, donc je voulais m'assurer aussi d'avoir une vue parfaitement ouverte.

2995 C'est certain qu'on pourrait peut-être un peu plus avoir une vue directe, mais j'avais, oui, c'est ça, les bâtiments me... je préférais avoir une vue complètement dégagée un petit peu plus bas, donc on n'a vraiment, à cet endroit-là, aucun masquage devant nous, les fils électriques ou autres, donc c'est vraiment l'endroit où je pouvais avoir une photo complète.

3000 **LE COMMISSAIRE :**

Et est-ce que – je ne veux pas m'éterniser, il reste peut-être deux petites questions rapides, là, parce que c'est très éclairant ce que vous me dites – est-ce que la rue Vallerand, par exemple, qui se retrouve à passer pratiquement...

3005 **LE PRÉSIDENT :**

Chemin Vallerand.

3010 **LE COMMISSAIRE :**

Pardon?

3015 **LE PRÉSIDENT :**

Chemin Vallerand.

**LE COMMISSAIRE :**

3020 Chemin Vallerand qui passe pratiquement de Saint-Robert-Bellarmin, parce que le parc est visible de côté-là et le parc de la Haute-Chaudière, est-ce qu'il y a une simulation visuelle qui a été faite sur le chemin Vallerand?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

3025

Bien, en fait, si je ne me trompe pas, c'est le chemin en allant vers Audet...

**Mme SONIA CLOUTIER :**

3030

Vallerand, je pense que c'est la rue du cimetière, là. C'est la vue qu'on a faite quand on regardait du côté du cimetière. C'est ce chemin-là qui s'en va vers Saint-Robert.

**LE COMMISSAIRE :**

3035

O.K.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

3040

Donc, on a la vue du cimetière, le photomontage 2, de cet endroit-là.

**LE COMMISSAIRE :**

O.K.

3045

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Donc oui, à ce moment-là, on voit le nord du parc éolien, mais un peu plus... c'est atténué principalement par certaines collines en avant-plan, là.

3050

**LE COMMISSAIRE :**

Puis une dernière très petite question. Ici, c'est seulement les éoliennes du parc de la Haute-Chaudière ou il y a des espaces là où on ajoute des éoliennes de Saint-Robert-Bellarmin qui sont visibles?

3055

**M. MICHAEL ROBERGE :**

3060 Donc, en ce moment, on a seulement quelques points de vue qui auraient une vue qu'on appelle simultanée, donc voir les deux parcs éoliens en même temps, on a une photo qui pourrait permettre de voir les deux. À ce moment-là, on n'a pas le choix de faire une photo panoramique pour avoir vraiment une vue d'un côté et de l'autre. Donc, en général, là, il y a peut-être un ou deux endroits sur le territoire, mais c'est des rangs qui ne sont pas très achalandés.

3065 La route des Sommets, elle n'a pas cette visibilité-là simultanée. Donc, on n'a pas de grandes routes qui ont une vue successive, disons, à l'intérieur de... lorsqu'on utilise la route des Sommets. C'est vraiment un parc ou l'autre et donc, oui, ça a été analysé également pour s'assurer, mais en général, les deux parcs, avec la topographie dans le coin d'Audet, on a quand même un certain masquage, là, et donc on voit rarement les deux parcs.

3070 **LE COMMISSAIRE :**

Et donc, la carte ici, elle n'accumule pas les autres...

3075 **M. MICHAEL ROBERGE :**

Non, on n'a pas fait l'accumulation.

**LE COMMISSAIRE :**

3080 Ça se ferait, mais ce n'est pas fait. Parfait. C'est très éclairant, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

C'est bon?

3085

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

---

3090

**M. LUIS CALZADO**  
**(par visioconférence)**

**LE PRÉSIDENT :**

3095

Merci. J'aimerais appeler Luis Calzado, s'il est déjà connecté.

**M. LUIS CALZADO:**

Oui, bonjour, Monsieur le Président. Est-ce que vous m'entendez?

3100

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, je vous entends.

3105

**M. LUIS CALZADO:**

Merci beaucoup. Merci beaucoup de votre temps. Je voudrais me présenter, mon nom c'est Luis Calzado et je suis le président-directeur général de l'Association québécoise des producteurs d'énergie renouvelable.

3110

Alors, l'AQPER tient à démontrer son enthousiasme devant l'initiative du parc éolien de la Haute-Chaudière, un partenariat fructueux entre l'EDF Renouvelables Canada et Énergie renouvelable du Granit, deux entités fortement impliquées dans la promotion de la croissance économique durable et du projet des énergies propres au Québec.

3115

Le site choisi pour le parc éolien s'étend sur des terres privées et publiques dans la municipalité d'Audet et de Frontenac et la Ville de Lac-Mégantic, dans la municipalité régionale du comté du Granit.

3120

Le parc composé devant servir une capacité totale de 120 mégawatts sera intégré au réseau de distribution d'Hydro-Québec via le poste de Lac-Mégantic.

3125

Avec un investissement avoisinant les 440 M\$, il est prévu que le projet créera 150 emplois lors de la construction et offrira quatre à cinq postes permanents pour la maintenance et l'opération de l'installation de la durée de vie opérationnelle du projet.

3130

La mise en opération est attendue pour la fin de l'année 2026, ce qui rentre dans l'objectif du Plan d'action d'Hydro-Québec 2035.

Le parc éolien de la Haute-Chaudière est un modèle de développement éolien respectueux et durable. L'importance des acceptations communautaires a été au cœur des préoccupations, assurant une intégration signée du projet au sein des communautés.

3135

Les consultations publiques ont confirmé le soutien des résidents locaux, tel qu'il a été expliqué par les personnes d'EDF.

3140

Devant la demande de plus en plus importante d'approvisionnement en énergie, un projet comme celui-ci qui allie un développement durable et le respect des communautés avoisinantes sera un atout majeur pour le développement économique du Québec, en plus d'entrer en ligne directe avec la transition énergétique québécoise plus que jamais nécessaire.

3145

Le secteur de l'énergie éolienne est reconnu pour son potentiel de création d'emplois et pour les retombées économiques qu'elle génère, notamment par les contributions financières aux municipalités et aux propriétaires terriens accueillant les infrastructures.

3150

Ce projet s'inscrit également dans la démarche de la province pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et nous encourageons la transition vers des énergies plus propres et renouvelables.

L'ajout d'énergie éolienne au réseau d'Hydro-Québec enrichit le portefeuille énergétique de la province et complète parfaitement l'hydroélectricité de notre province. Elle contribue également à la réduction des émissions des gaz à effet de serre, favorisant la décarbonation de l'économie, tout en minimisant l'impact sur les terres utilisées.

3155 En définitive, le parc éolien de la Haute-Chaudière représente un projet innovant et plein de promesses qui jouera un rôle déterminant dans la transition énergétique du Québec et apportera des avantages économiques et sociaux majeurs pour la région et les communautés du Québec.

3160 Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je suis ici pour répondre à vos questions.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Je vais demander à mon collègue s'il a des questions.

3165 **LE COMMISSAIRE :**

Non, pour moi, c'est clair.

**LE PRÉSIDENT :**

3170 Non, c'est très clair, votre présentation, et merci pour votre témoignage et on espère que vous allez continuer de nous suivre. Merci beaucoup.

**M. LUIS CALZADO:**

3175 Bien sûr, on va continuer de vous suivre et merci encore de faire la promotion des projets en énergie renouvelable ici au Québec, c'est très important pour le développement économique et la transition énergétique de notre province.

3180 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Calzado.

**M. LUIS CALZADO:**

3185 Merci beaucoup.

**LE COMMISSAIRE :**

3190

Mais vous savez qu'on ne fait pas de promotion.

**M. LUIS CALZADO:**

3195

Non, vous ne faites pas de promotion, mais vous donnez l'opportunité à ce que les personnes puissent questionner et mettre de l'avant et venir (inaudible) nécessaire pour ce projet-ci. Merci.

**LE COMMISSAIRE :**

3200

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

3205

**M. LUIS CALZADO:**

Bonne journée.

3210

---

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON**

**LE PRÉSIDENT :**

3215

Je vais appeler Samiel Lacroix-Samson, et monsieur Jean Habel se prépare pour intervenir à distance.

3220

Monsieur Lacroix-Samson, bonjour.

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

3225 Bonjour. Samiel Lacroix-Samson, je suis un citoyen, je suis également chasseur utilisateur du territoire privé où vont être implantées 20 éoliennes puis, dans le fond, c'est ça. Il y a une éolienne qui va être environ, peut-être, je ne sais pas, à 100, 200 pieds de ma cache de chasse. Ça fait que c'est sûr que ça crée des préoccupations puis à venir à date, on n'a pas eu beaucoup d'information là-dessus.

3230 Là, j'en ai appris plus hier soir puis aujourd'hui, et c'est ça. Une des préoccupations qu'on a, c'est à savoir le bruit, parce que dans le fond, on va en forêt aussi pour relaxer puis être dans la nature, ça fait que, tu sais, le bruit qu'il va y avoir à ça, combien que ça va être de décibels.

3235 On a entendu hier qu'il allait y avoir 30 décibels à la maison, à une maison de, je pense, 1,5 kilomètre, mais moi, je vais être à peu près à 100 pieds de l'éolienne, ça fait que je me demande ça va en être quoi là, ça fait que c'est ça. Je me demande le bruit, en décibels, très, très près d'une...

**LE PRÉSIDENT :**

3240 O.K., merci.

**LE COMMISSAIRE :**

3245 Oui, merci. J'irais au ministère. Est-ce que le bruit dérange – excusez-moi, Monsieur, la chasse que vous faites, c'est à l'original essentiellement?

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

3250 Bien, on chasse l'original, mais le chevreuil, l'ours aussi, puis le petit gibier. On fait de la pêche, l'été on fait de la randonnée, tu sais, on utilise à l'année le territoire.

**LE COMMISSAIRE :**

3255 Parfait. Donc, je vais aller d'abord du côté Faune avec madame Campeau.

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Oui.

3260

**LE COMMISSAIRE :**

Quel est l'effet du bruit sur les mammifères, les grands mammifères?

3265

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Anne-Sophie Campeau, ministère de l'Environnement. Je vais aller consulter mon expert de la faune, Virginie, mon experte.

3270

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait, qui est madame?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

3275

Virginie Logier-Paquette.

**Mme VIRGINIE LOGIER-PAQUETTE :**

3280

Oui, bonjour. Virginie Logier-Paquette du ministère de l'Environnement.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

3285

**Mme VIRGINIE LOGIER-PAQUETTE :**

Donc, effectivement, il peut y avoir un dérangement par le bruit chez les animaux, chez les mammifères entre autres. Là, ensuite, pour se positionner plus précisément en lien avec un certain

3290 niveau de décibels, là, il faudrait que je fasse certaines vérifications pour vous revenir ultérieurement.

**LE COMMISSAIRE :**

3295 Et on parle de quoi, comme dérangement? Est-ce qu'on parle de fuite, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de rapprochement de l'animal de l'éolienne, est-ce qu'on parle de... de quoi on parle au juste?

**Mme VIRGINIE LOGIER-PAQUETTE :**

3300 Bien, ça pourrait effectivement être un dérangement, un évitement de certains secteurs en raison du bruit.

**LE COMMISSAIRE :**

3305 Parfait. Et pour les décibels, vous pourriez vérifier, mais on peut aller du côté de l'initiateur pour voir le niveau de bruit à la base des éoliennes. Ça pourrait vous guider?

**Mme VIRGINIE LOGIER-PAQUETTE :**

3310 Oui, tout à fait.

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, Monsieur Dagenais?

3315

**M. JÉRÔME DAGENAIS :**

3320 Oui. Donc, si je ne m'abuse, le niveau de bruit en dessous d'une éolienne en opération va être de 50 à 60 décibels. L'expérience qu'on a eue sur des parcs puis sur le témoignage notamment d'un chasseur à Saint-Robert-Bellarmin, c'est que les succès de chasse dans les secteurs où les éoliennes ont été implantées n'ont pas été impactés par la venue des éoliennes. Donc, à ce niveau-là, c'est de l'information qui a été présentée hier.

Michael, avais-tu un complément sur le bruit?

3325

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui, donc peut-être mentionner aussi que le niveau de bruit qui est mentionné par Jérôme ici, c'est quand l'éolienne opère à pleine capacité, donc ce n'est pas tout le temps. Donc, il y a certains moments pendant l'automne où les éoliennes vont rouler beaucoup moins vite que leur capacité maximale, donc le niveau sonore atteint son maximum à un certain niveau d'opération au niveau des éoliennes.

3330

Donc, quand on donne des chiffres au niveau du son, on utilise des paramètres conservateurs, c'est-à-dire que l'ensemble des éoliennes sont en opération et selon des conditions aussi qui sont propices à la propagation du son.

3335

C'est sûr qu'en dessous de l'éolienne, l'impact est moins important parce qu'on est très proche, mais juste mentionner, il faut faire attention aussi, les niveaux peuvent varier également durant les différents moments où on va se trouver à proximité de l'éolienne.

3340

**LE COMMISSAIRE :**

Par exemple, si la chasse se trouvait au mois de mars où est-ce que vous avez le plus de vent, selon votre tableau sur les vents, plus de vents autour de 10 mètres par seconde de vitesse en moyenne, il y aurait plus de dérangement, plus de bruit à la base de l'éolienne.

3345

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Exactement. Il y a plus de conditions qui seraient propices à l'opération maximale des éoliennes dans les périodes où le vent est plus fort.

3350

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, à la base d'une éolienne actuellement – la question, l'éolienne n'existe pas. Sur ce terrain où les éoliennes vont être implantées, quel est le niveau de bruit actuel?

3355

**M. MICHAEL ROBERGE :**

3360           Donc, on a fait une mesure à la résidence de monsieur qui est venu hier...

**LE COMMISSAIRE :**

3365           Oui, il était quand même loin, mais je parle au milieu de l'endroit où vous allez mettre les éoliennes sur le site de Domtar.

**M. MICHAEL ROBERGE :**

3370           On n'a pas pris de mesure spécifique à l'intérieur du parc éolien parce qu'en fait, il n'y a pas de résidence ou d'habitation sensible.

**LE COMMISSAIRE :**

3375           D'accord. Je comprends, c'est juste parce que monsieur chasse là, et là, il va avoir la différence entre le niveau actuel puis le niveau auquel il va être exposé, donc j'imagine qu'on peut avoir une idée. Ça peut être de l'ordre de 23, 25 décibels?

**M. MICHAEL ROBERGE :**

3380           On pourrait s'attendre à ce que ce soit plus élevé étant donné qu'il y a plus de vent que dans la... il faut se rappeler, quand on est à la résidence où on était, on est dans une vallée, en bas des montagnes, donc pour avoir des niveaux de 23 décibels, il faut quand même être dans un environnement très calme, là.

3385           Lorsqu'on monte à des endroits ou un petit peu plus haut avec les feuilles, les arbres – à l'automne il y a encore un petit peu de végétation, là, donc ça l'a un impact.

3390           Les autres niveaux qu'on a pris au niveau de notre étude de climat sonore initiale, avec des valeurs quand même relativement plus élevées, là, c'était 37 et 40, donc ça dépend. Dans l'autre cas, on avait une rivière à proximité ou un cours d'eau, ça peut avoir un impact aussi. Puis l'autre niveau, là, c'était en ville, donc ça ne s'applique pas ici, là.

**LE COMMISSAIRE :**

O.K.

3395

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Mais ça peut être quand même variable entre la valeur que je vous ai mentionnée, qui est près de 40, dépendamment des endroits où on se trouve sur le territoire.

3400

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Donc, ça risque d'être de 10 à 20 décibels supérieurs à la base de l'éolienne par rapport à aujourd'hui?

3405

**M. MICHAEL ROBERGE :**

Oui.

3410

**LE COMMISSAIRE :**

Bien, d'après ce que vous me dites, jusqu'à 40, puis l'éolienne, c'est entre, bon, vous m'avez dit, si je ne m'abuse, 50, 60? On voit à peu près l'ordre de grandeur.

3415

Donc, votre experte en faune, Madame Campeau, je pense qu'elle est encore en ligne? Donc, on peut lui mentionner que le dérangement pour les animaux proches de la cache de monsieur, c'est de regarder dans l'ordre de grandeur de 50 à 60 décibels.

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

3420

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

3425

C'est bon?

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

Oui, je regarde si elle est en ligne.

3430 **Mme VIRGINIE LOGIER-PAQUETTE :**

Oui, ça va être examiné, merci.

**LE COMMISSAIRE :**

3435  
Merci.

**Mme ANNE-SOPHIE CAMPEAU :**

3440  
Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

3445  
C'est bon?

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

3450 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., votre deuxième question?

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

3455  
Oui, c'est ça. Je voulais continuer en disant aussi que sur le territoire il y a environ 210 chasseurs locataires, puis il y a des chasseurs que c'est la troisième génération, puis la quatrième génération de chasseurs s'en vient, puis d'ici les 30 prochaines années, bien, il va y avoir peut-être les cinquième puis sixième générations de chasseurs.

3460 Puis aussi, il y a également trois camps de chasse qui sont habités durant la chasse ainsi  
qu'une érablière sur le territoire. Je ne sais pas si ça a été pris en compte, mais je sais que  
l'érablière, bien, elle est habitable, dans le sens que dans le temps des sucres, ils n'ont pas le choix,  
il faut qu'ils dorment là pour s'occuper des machines, tout ça. Ça fait que ça, je ne pense pas que  
ça ait été mis sur le tableau, mais c'est des résidences, qu'on pourrait dire secondaires, là. Ils payent  
3465 des taxes à la municipalité, là.

Ça fait que c'est ça, ce que je veux dire, il ne faut pas oublier que ces gens-là étaient dans la  
forêt sans ce dérangement-là, ça fait que c'est important.

3470 Écoutez, c'est un peu, bien, l'inquiétude... bien, pas l'inquiétude, mais je veux soulever le  
point, là, de dire de ne pas oublier les chasseurs, là. Quand même, on va là pour se reposer dans  
le bois puis ça va changer certaines habitudes, peut-être, là. Je voulais soulever ça.

**LE COMMISSAIRE :**

3475 Parfait. Mais vous savez aussi, vous l'avez entendu tout à l'heure qu'il y a un représentant  
des chasseurs sur le comité de suivi. Vous pouvez aussi lui...

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

3480 Oui. Je pense que celui qui est venu aujourd'hui, c'est mon père, dans le fond.

**LE COMMISSAIRE :**

3485 C'est votre père.

**LE PRÉSIDENT :**

3490 En plus.

**LE COMMISSAIRE :**

Et vous communiquez avec lui votre préoccupation qu'il amène au comité de suivi et vous aurez des réponses de votre père au souper suivant...

3495

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

Oui, oui, oui, c'est sûr.

3500

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, vous êtes bien placé pour avoir de l'information...

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

3505

Exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

3510

... mais effectivement, les préoccupations ont été...

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

Il prend ça à cœur, ça fait qu'on...

3515

**LE COMMISSAIRE :**

C'est bien. Merci.

3520

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

3525

Merci.

**M. SAMIEL LACROIX-SAMSON:**

3530

Bonne journée.

---

**M. JEAN HABEL**  
**(par visioconférence)**

3535

**LE PRÉSIDENT :**

3540

Alors donc, comme l'avais annoncé, je vais appeler Jean Habel qui intervient en visioconférence. Bonjour!

**M. JEAN HABEL:**

3545

Oui, bonjour. Est-ce que vous m'entendez, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire?

**LE PRÉSIDENT :**

On vous entend, bonjour.

3550

**M. JEAN HABEL:**

Super, merci beaucoup. Donc, je me présente, Jean Habel, je suis le directeur principal pour l'Association canadienne de l'énergie renouvelable. Très heureux d'être ici pour vous présenter la perspective de notre association dans le cadre du projet éolien de Haute-Chaudière.

3555

Donc, premièrement, je tiens à saluer les deux partenaires et l'ensemble des personnes qui seront dans la discussion au BAPE. Je pense que c'est un projet qui est très porteur qui est présenté

3560

aujourd'hui par EDF Renouvelables Canada et aussi Énergie renouvelable du Granit, parce que ça va favoriser le développement économique et aussi apporter une prospérité dans un développement des énergies qui va être porteur au point de vue des énergies renouvelables.

3565

Donc, c'est vraiment un partenariat qui est intéressant étant donné aussi le partage à 50-50 entre, aussi, la communauté, dans le projet qui va être situé sur des terres privées et publiques dans la municipalité régionale de comté du Granit. Donc, plus précisément à Frontenac, à Audet et aussi dans la ville du Lac-Mégantic.

3570

Donc, vous avez eu l'occasion d'entendre un peu la composition du parc qui va comprendre une vingtaine... 20 éoliennes d'une puissance totale de 120 mégawatts qui va être raccordés au poste électrique de Lac-Mégantic et avec une mise en service qui est prévue pour la fin de l'année 2026, mais je voulais vous présenter quelques constats qui, selon nous, rend ce projet-là qui va être très porteur, autant sur un point de vue économique, social, qu'environnemental.

3575

Dans la lettre de préoccupation que vous avez mentionnée par rapport au ministre Charette, il y avait la mention de l'acceptabilité sociale puis je pense que c'est un élément qui doit être au centre du développement d'un projet et je tiens à vous partager que dans le passé, il y a eu des évaluations de l'appréciation du développement éolien dans des sondages faits de façon donc un petit peu plus holistique, là.

3580

Il y avait un sondage de Léger Marketing publié en août 2023 qui démontrait que les Québécois soutiennent très majoritairement l'énergie éolienne, donc la très grande majorité, 79 % ont une opinion positive de l'énergie éolienne, donc c'est celle qui se démarquait, cette énergie-là, le plus parmi l'ensemble des solutions énergétiques pour les Québécois, donc ce qui rend encore le projet encore plus intéressant.

3585

C'est sûr et certain qu'acceptabilité sociale ne veut pas dire unanimité, quoique lorsqu'on entend la perspective – j'étais là hier, j'étais là aujourd'hui –, on sent vraiment une adhésion très, très forte pour le projet qui est présenté ici. Puis je pense que l'exercice que vous faites, Monsieur le Président et Monsieur le Commissaire à travers l'exercice du BAPE, bien, c'est très porteur aussi pour répondre aux préoccupations, puis je salue aussi les partenaires qui font aussi preuve d'une grande collaboration en ce sens pour démontrer... répondre aux questions qui vont pouvoir apporter

3590

plus d'éléments précis pour répondre aux préoccupations de l'ensemble des personnes qui sont intéressées par ce projet.

3595           Donc, c'est sûr et certain que de notre côté, le fait qu'on voie un engagement à travers  
plusieurs rencontres du milieu, de citoyens, de propriétaires depuis 2021, à travers des séances,  
tout l'aspect aussi des redevances qui vont être versées aux municipalités de plus de 18 M\$ –  
j'entendais, hier, quelqu'un qui présentait sa perspective pour sa municipalité, que ça pourrait  
représenter jusqu'à 10 % du compte de taxes pour un citoyen. Donc, c'est quand même un apport  
substantiel pour une municipalité qui doit répondre à toutes sortes de services pour sa population.  
3600           Donc, c'est un élément quand même porteur.

          Un autre élément, aussi, porteur dans la perspective d'acceptabilité sociale, c'est l'entente-  
cadre avec les communautés autochtones qui est aussi à souligner.

3605           Si on va sur, aussi, les retombées économiques pour les communautés, bien, le fait que ce  
soit à 50-50 entre, aussi, Énergie renouvelable du Granit, bien, ça va apporter des investissements  
qui vont être importants pour la communauté. On parle d'un investissement total pour le projet  
d'environ 440 M\$ qui va permettre de créer environ 150 emplois dans la phase de construction. On  
entendait que ça pouvait même aller un petit peu plus haut dans certaines périodes de la phase du  
3610           projet, et avec aussi des emplois permanents qui vont être nécessaires pour entretenir le parc  
éolien.

          Une autre préoccupation dans la lettre du ministre Charette, c'était aussi tout l'aspect de la  
carboneutralité. Donc, quelle est l'importance ou le lien avec les stratégies gouvernementales, puis  
3615           c'est sûr et certain qu'on a eu l'occasion de l'entendre, mais je pense que c'est important de le  
réitérer, mais le projet qui est présenté, il va s'inscrire dans le *Plan d'action 2035* d'Hydro-Québec.  
Donc, le plan d'action c'est 75 % de nouvelle électricité qui va servir à décarboner l'environnement.

3620           Peut-être un élément que je voulais mentionner par rapport à cet élément-là, c'est qu'à l'heure  
actuelle, il y a plusieurs pourcentages de notre consommation énergétique qui est encore reliée  
fortement aux énergies fossiles, donc je vais utiliser le mot pétajoule, là, qui est une unité de mesure  
qui est égale pour l'ensemble des éléments énergétiques, là, mais on a, en 2023, une utilisation  
d'environ 1 100 pétajoules provenant de sources, disons, plus émettrices et 1 226 pétajoules de  
sources non émettrices.

3625            Donc, c'est sûr que si on veut atteindre la carboneutralité, si on veut réduire nos gaz à effet  
de serre à 37,5 %, comme dans le plan de mise en œuvre 2024-2029 du *Plan pour une économie  
verte*, bien, on doit transférer les pétajoules qu'on utilise, autant dans le secteur des bâtiments, des  
transports ou des industries, pour le transférer vers les énergies renouvelables, bien, ça prend des  
projets comme celui de Haute-Chaudière pour pouvoir permettre cette décarbonation de notre  
3630 économie.

              Puis, c'est sûr et certain que l'ajout de la production électrique avec de l'énergie éolienne,  
bien, c'est complémentaire à l'utilisation aussi qu'on fait au niveau de notre production en termes  
de barrage. Donc, le fait d'avoir de l'énergie éolienne, c'est très porteur parce que ça permet  
3635 d'utiliser, dans le fond, le territoire. Ça renforce le réseau électrique, ça permet aussi, parce que  
l'énergie éolienne est plus performante l'hiver, de s'aligner avec les périodes de pointe hivernales  
québécoises, qui est très important.

              Puis c'est sûr et certain que dans un contexte climatique où il y a quand même beaucoup  
3640 d'incertitudes, le fait d'avoir un bouquet énergétique qui est plus diversifié, bien, c'est un élément  
porteur à long terme pour le Québec et ça reste aussi que l'énergie éolienne, c'est une énergie, en  
termes de coût, qui est extrêmement compétitive et c'est la raison pour laquelle on voit plusieurs  
stratégies, comme celle d'Hydro-Québec au niveau de l'éolien, qui visent un déploiement plus  
important de cette source énergétique là.

3645            Et un autre élément important l'empreinte au sol, c'est...

**LE PRÉSIDENT :**

3650            En terminant?

**M. JEAN HABEL:**

              Oui. Donc, l'empreinte au sol, qui est très basse pour une énergie éolienne, donc sur un grand  
3655 territoire d'un projet éolien seulement, disons, 96 à 99 % ne seront pas utilisés, donc l'empreinte au  
sol est très diminuée. Donc, sachant qu'on veut atteindre nos objectifs de protection du territoire,  
des terres, des océans à 30 % dans le *Cadre mondial Kunming Montréal*, là, donc ça va être quand  
même très porteur.



**Mme MONIQUE PHÉRIVONG-LENOIR:**

3695 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Monsieur le Commissaire. Merci de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

J'ai envie d'exprimer mon opinion sur ce que j'ai entendu, en particulier hier. Hier, il y a eu plusieurs interventions de personnes n'habitant pas dans notre MRC et qui ont mis en doute l'acceptabilité sociale du projet éolien de la Haute-Chaudière.

3700 Je souhaite m'inscrire en faux et pour étayer ma position, je vais prendre deux exemples : premièrement, je prends cette consultation, la consultation ciblée du BAPE. L'invitation à la population a été largement diffusée par la MRC et nos municipalités en utilisant les médias locaux, leur infolettre et leur page Facebook.

3705 Et le résultat parle de lui-même. Hier, nous n'avions qu'une quinzaine de personnes présentes dans la salle, toutes favorables au projet. Aujourd'hui, trois personnes sont venues prendre la parole, elles n'étaient pas opposées au projet, elles ont fait part de leurs préoccupations pour qu'on prenne en compte leurs inquiétudes et qu'on essaie de trouver des mesures d'atténuation.

3710 Où sont donc les opposants ou les sceptiques dans la salle? Je n'en ai pas vu.

3715 Je pose cette question, car lorsqu'il y a eu un BAPE sur la voie de contournement à Lac-Mégantic, avec une information similaire de la part de nos municipalités, la salle était comble et les opposants étaient bien présents.

3720 Un autre exemple : en 2024, la MRC a souhaité faire deux journées d'information sur les milieux humides et hydriques, spécialement pour les citoyens de notre MRC qui avaient sur leur terrain ce type de milieu. Comme il s'agissait d'une clientèle ciblée, nous avons décidé d'envoyer des lettres à leur adresse personnelle et nous leur avons proposé deux lieux, deux dates et deux horaires différents pour stimuler la participation. Nous avons également pris contact avec les 17 associations riveraines pour qu'ils en avertissent leurs membres.

3725 En tout, ce sont 3 000 lettres qui ont été postées et nous n'avons eu que 300 personnes. J'en tire un constat : lorsqu'il n'y a pas d'enjeu, pas d'inquiétude, les personnes ne se déplacent pas.

Par ailleurs, je ne peux pas me taire, en tant que préfet de la MRC du Granit, lorsque je sens que certaines personnes mettent en doute le sérieux et l'honnêteté de nos élus. Un élu est à la base un citoyen comme les autres, qui prend des décisions de bonne foi et pour le bien collectif.

3730

Enfin, j'aimerais situer la MRC du Granit en tant que territoire. Nous comptons 21 558 habitants sur une superficie de 2 731 kilomètres carrés, soit une densité de population de moins de huit habitants au kilomètre carré.

3735

La ville-centre, Lac-Mégantic, abrite 5 820 habitants et la plus petite de nos municipalités, Val-Racine, en compte 182. En moyenne, nous avons 800 habitants par municipalité et nous avons 19 municipalités, donc 19 conseils municipaux avec sept élus chacun.

3740

Vous comprendrez qu'avec la taille de nos municipalités, nos élus sont proches du terrain et des citoyens, et ceux-ci sont aussi capables de s'exprimer facilement auprès de leurs élus, que ce soit lors de séances des conseils municipaux ou dans la vie courante. Nos élus sont des élus de terrain proches de leur population.

3745

Nous avons mis tout en œuvre pour favoriser l'expression populaire et, clairement, pour nous, le projet éolien de la Haute-Chaudière est accepté et acceptable pour notre population.

Merci de votre écoute.

**LE PRÉSIDENT :**

3750

Merci, Madame.

**LE COMMISSAIRE :**

3755

Écoutez, merci pour votre commentaire. Mais vous savez que quand le ministre mandate le BAPE pour tenir une consultation ciblée, c'est une consultation qui est ouverte et elle est ouverte pas seulement aux gens du local ou du régional, mais elle est ouverte à la province. Et donc, c'est normal qu'il y ait des gens qui s'intéressent au développement éolien, qui s'intéressent aux bonnes pratiques et qui suivent votre territoire, autant s'il s'agit d'une bonne pratique qu'ils veulent observer,

3760 autant parce qu'ils ont un regard critique sur le développement éolien ou en général ou, parfois,  
dans un territoire particulier.

Je n'ai pas senti personnellement de dévalorisation en aucun moment, en tout cas rien de  
volontaire, en ce qui concerne les élus, et ils et elles ont tout mon respect depuis toujours et elles  
3765 l'auront toujours.

Donc, je n'ai pas vu et je n'ai pas perçu, à moins que Monsieur le Président me corrige et ait  
perçu ça, quelque intervention de dévalorisation.

3770 Donc, ceci dit, c'est certain qu'à partir du moment où on ouvre une consultation publique, une  
consultation ciblée, le mandat de l'équipe du BAPE, c'est de solliciter le maximum de participation.  
Et parfois, il y en a très, très peu et parfois, il y en a plus qu'on imagine, plus qu'on pense. Et notre  
rôle à nous, c'est de donner des réponses les plus claires possible aux préoccupations qui nous  
sont soulevées.

3775 Donc, j'accueille très bien votre commentaire. Je ne partage pas l'ensemble de votre point de  
vue critique, mais, bon, vous y avez droit comme moi. Donc, je vous remercie pour votre  
intervention.

3780 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Pierre.

**Mme MONIQUE PHÉRIVONG-LENOIR:**

3785 J'ai parlé avec mon cœur.

**LE COMMISSAIRE :**

3790 Oui, moi aussi. Moi aussi.

**LE PRÉSIDENT :**

3795 Merci, Pierre, et on vous remercie, et de toutes les façons, je suis solidaire de ce qu'on mon  
collègue a dit, et vous serez étonnée qu'on s'est intéressé aussi à ce qui se passe ou ce qui se dit  
du projet de l'autre côté de la frontière, parce que les éoliennes vont tout au long de la frontière.  
Donc, c'est une consultation ouverte, c'est pourquoi les salles, les portes sont toujours ouvertes et  
tout le monde peut venir participer.

3800 Donc, soyez rassurée, le travail que nous faisons c'est de nous assurer que toutes les parties  
prenantes soient capables de s'exprimer et disposent de toute l'information nécessaire pour pouvoir  
se prononcer sur le projet en toute équité.

3805 Donc, pour finir, je suis solidaire de ce que mon collègue a dit et on vous remercie pour avoir  
parlé avec votre cœur. Merci.

**Mme MONIQUE PHÉRIVONG-LENOIR:**

3810 Merci de votre écoute.

**LE COMMISSAIRE :**

3815 Merci.

\_\_\_\_\_  
**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD**  
**(par visioconférence)**

3820 **LE PRÉSIDENT :**

3825 Je voudrais appeler Janie Vachon-Robillard qui devrait être en train de nous attendre en ce  
moment à distance.

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

Oui. Est-ce que vous m'entendez bien?

3830 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, on vous entend très bien. Bonjour.

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

3835

Oui? Bon. Bonjour, Monsieur le Président et Monsieur le Commissaire. Le hasard des choses a bien fait les choses, en fait, parce que je suis l'intervention qui a amené des questions par rapport à l'acceptabilité sociale hier, et je peux donc confirmer ce que Monsieur le Commissaire a nommé, que ce n'était pas du tout une intention de dévaloriser les élus, c'était vraiment une question honnête de vérifier comment est-ce que l'acceptabilité sociale avait été vérifiée dans votre région parce qu'il y a eu cette problématique...

3840

**LE PRÉSIDENT :**

3845

Madame Robillard, Madame Robillard...

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

Oui?

3850

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, on comprend, et on ne voudrait pas que ce soit des réponses à des interventions qui vous ont précédées. Comme vous avez des questions à poser sur les présentations que vous avez entendues ou les compléments de réponses qui ont été apportés, bien, je vous prierais de poser ces questions ou si vous avez une opinion nouvelle à exprimer, que vous l'exprimiez. Mais que vous n'interveniez pas sur quelque chose qui vous a précédé.

3855

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

3860

O.K., parfait. Alors, aujourd'hui, je prends la parole – mon nom, c'est Janie Vachon-Robillard – je prends la parole à titre de porte-parole du collectif, Pour un choix éclairé, dans Nicolet-Yamaska et aussi à titre de porte-parole pour le Regroupement vigilance énergie Québec qui est un regroupement de comités citoyens qui sont interpellés par les enjeux énergétiques au Québec.

3865

Alors, je vais vous présenter le mémoire qui est en préparation, que nous allons vous déposer pour ce projet. Je vais donc vous lire en partie et vous expliquer nos positions qui sont majoritairement... qui vont faire vraiment contraste à ce qu'on a entendu précédemment par l'Association des énergies renouvelables, l'AQPER, etc.

3870

Donc, les nombreux projets d'implantation éolienne sur le territoire du Québec préoccupent et inquiètent un nombre grandissant de citoyens. Réunis en comité ou à titre individuel, ils émergent de presque toutes les régions du Québec visées par ces projets.

3875

Cela dit déjà beaucoup sur leur volonté d'exercer pleinement leur citoyenneté, laquelle implique des responsabilités, notamment celle de participer à la discussion publique sur les projets qui les concernent et nous vous remercions de nous donner ici la possibilité de le faire.

3880

Alors, l'implantation d'éoliennes n'est pas sans provoquer de nombreuses résistances. Partout au Québec, il y a des milieux qui s'organisent. Je vous nomme quelques MRC : Arthabaska, Beauharnois, Salaberry, Bécancour, Chaudière-Appalaches, des Chenaux, Drummond, Coaticook, de L'Érable, des Etchemins, Lotbinière, Maskoutain, Mékinac, Napierville, Nicolet-Yamaska, Rivière-du-Loup, des Sources, Rouville, Haut-Richelieu et Marguerite-D'Youville, et je pense que j'en ai même oublié dans cette liste.

3885

Donc, face à la multiplication des projets éoliens au Québec, ces comités citoyens de ces différentes MRC se sont alignés pour faire une coalition pour demander un changement de cap majeur dans le développement de la filière éolienne.

3890

Nous avons tenu une conférence de presse le 29 janvier 2025, donc la semaine dernière, pour réclamer un moratoire sur le développement éolien, et ce, jusqu'aux conclusions d'un BAPE générique, ainsi qu'un vaste débat public sur le développement énergétique au Québec.

3895 Notre coalition conteste à la fois la méthode et la pertinence du développement éolien actuel ainsi que son expansion accélérée, planifiée par Hydro-Québec et le gouvernement de la CAQ.

3900 Nous souhaitons que ça se fasse pour le bien commun et la transition socioécologique. Le déploiement de l'éolien doit avoir comme objectif premier, la lutte contre la crise climatique et non pas le développement économique. Il doit être consacré au bien commun et non asservi à la recherche de profits.

Et dans cette optique que nous faisons cinq demandes. Donc, je vous ai nommé déjà le fait de faire un moratoire en attendant un BAPE générique, qui est notre deuxième demande, un vaste débat public sur le développement énergétique au Québec.

3905 Le quatrième point, c'est des référendums municipaux comme critères d'acceptabilité sociale et puis la propriété publique de l'énergie.

3910 Dans le cas présent, j'ai bien eu réponse à mes questions par rapport à nos doutes sur l'acceptabilité sociale du projet. Je crois que si des référendums municipaux avaient été offerts aux citoyens de la MRC, ils n'auraient pas – ou différentes municipalités de cette MRC –, ils n'auraient pas été demandés par la population parce que c'est un projet qui impacte très peu de citoyens.

3915 On voit qu'il y a 200 chasseurs environ qui sont impactés plus, peut-être, quatre maisons. Les éoliennes sont à distance des habitations, donc ça crée des projets qui sont moins controversés, moins difficiles à accepter pour la population de cette MRC que d'autres projets éoliens. Mais on trouve quand même que c'est une possibilité qui devrait être là pour les citoyens en général au Québec et qui, dans des cas où l'acceptabilité sociale est là, n'aurait tout simplement pas été demandé.

3920 Nous nous inquiétons des impacts cumulatifs de tous les projets éoliens. Un BAPE générique mettrait en lumière les conséquences financières de la filière éolienne privatisée sur la société québécoise, nous permettrait de faire une analyse des impacts cumulatifs potentiels sur la santé humaine, sur le territoire agricole, sur les écosystèmes et la biodiversité, ce que ne permettent pas les BAPE spécifiques à un projet.

3925

Nous considérons que refuser la tenue d'un BAPE générique, c'est favoriser des intérêts privés aux dépens du bien commun.

3930 Des solutions existent pour éviter de privatiser également l'aménagement du territoire, parce qu'on voit que dans le cas présent, les élus de la MRC pensent que c'est vraiment un apport financier nécessaire pour leur milieu, mais il y aurait d'autres façons de favoriser un développement régional, sans passer par ces développements privatisés en collaboration avec les municipalités.

3935 Ce qu'on trouve aussi, c'est que cette façon de faire des partenariats entre municipalités et privé, ça met les MRC en conflit d'intérêts, d'une certaine façon, par rapport à leur rôle d'aménagement du territoire, de protection du... pardon, excusez-moi, j'ai été distraite, la protection de la qualité de vie des citoyens.

3940 Alors, à cet effet, j'ai une petite citation d'une chercheuse, docteure en droit et ingénieure, Marie-Claude Prémont, qui dit :

3945 « *Les municipalités concernées par un projet éolien se retrouvent placées dans une position de soumission quant au projet et à ses retombées, ce qui heurte le rôle de recherche constante de l'intérêt public par cette instance publique décentralisée de première importance.* »

Une des choses qui nous...

**LE PRÉSIDENT :**

3950 Et terminant?

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

3955 O.K., je pensais que j'avais 15 minutes.

**LE PRÉSIDENT :**

Non.

3960 **Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

Je veux dire, un des aspects très importants du mémoire qu'on va vous présenter et qui nous préoccupe aussi dans le constat présent que tous les intervenants autour de ce projet font, c'est que c'est pour la transition énergétique, et que c'est dont porteur que ce soit pour la transition  
3965 énergétique.

Et ça me surprend, personnellement, de voir qu'on n'a pas besoin de faire aucune preuve que ça sert vraiment une réelle transition énergétique pour dire : bien non, mais c'est un super bon projet parce qu'il favorise la transition énergétique, alors que l'IRIS, l'Institut de recherche en... en tout  
3970 cas, c'est socioéconomique, dit que la diminution actuelle des GES tels que comptabilisés par le ministère se rapproche plus d'une technique d'écoblanchiment que d'une réelle avancée, puisqu'il considère l'achat de crédit carbone plutôt que des réelles actions de diminution des GES.

Nous avons aussi un autre extrait tiré du mémoire de l'IRIS, qui est l'Institut de recherche en  
3975 information socioéconomique, qui montre que la démarche du gouvernement actuel ne satisfait aucune des exigences préalables qui prouvent que ça va dans le sens d'une véritable transition énergétique. On n'a pas de véritable examen des enjeux, il n'y a pas eu de débat de public non plus à cet effet-là.

On va augmenter la production d'énergie, sans nécessairement prouver qu'on va diminuer  
3980 notre apport de GES. Même, monsieur du gouvernement l'a dit plus tôt, qu'il y avait l'effet rebond potentiel qu'il ne pouvait pas écarter, c'est-à-dire qu'on veut faire une transition, mais en fait, on fait juste rajouter, rajouter par-dessus de la nouvelle énergie, et on ne diminue pas réellement l'utilisation des énergies fossiles.

Donc, nous on demande qu'il y ait vraiment une réflexion autour de ça pour prouver que c'est  
3985 véritable, cet apport à la transition énergétique, parce que sinon, c'est une fausse acceptabilité sociale qu'on obtient au niveau même de la société québécoise, quand tout à l'heure on nommait que 75 % des Québécois veulent des éoliennes parce qu'ils croient que ça favorise la transition  
3990 énergétique, mais si, en fait, on ne fait qu'augmenter la quantité d'énergie sans la créer, bien, on obtient une fausse acceptabilité sociale.

Alors, ça, c'est ce que j'aimerais que vous preniez en compte également dans votre analyse du dossier.

3995

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, nous lirons avec beaucoup d'attention le mémoire que vous avez promis d'envoyer et nous l'étudierons.

4000

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD :**

Oui.

4005

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie pour la présentation aussi. Les mémoires viennent un peu de tous azimuts dans les dossiers d'éoliens, et le vôtre aborde des questions très larges qui ramènent la question du générique, effectivement, sur la sellette, comme vous l'avez fait lors de votre conférence de presse.

4010

J'aurais juste une question sur les référendums. Pourquoi vous prônez un référendum? Déjà, des conditions pour réussir à bien réaliser un référendum, c'est déjà de détenir une information satisfaisante, que les gens se déplacent pour le faire. Il y a un ensemble de conditions pour s'assurer qu'un référendum vaille la peine d'être mené et après ça, il y a de réussir à trancher sur l'acceptabilité sur la base d'un référendum.

4015

Prenez un référendum à 51 %, on dirait, bon, il y a une contestation, mais il y a quand même une acceptation de 50 %. Pourquoi le référendum, vous le voyez comme une solution?

4020

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

Bien, pour avoir vécu une situation où la démocratie municipale est peut-être moins bien installée que dans la MRC présente où on sait que d'ailleurs le préfet est élu, la préfète, elle est élue à part, qu'il y a davantage de périodes de questions, en tout cas, j'ai entendu plusieurs choses

4025

dans ce dossier-là qui me montrent que la démocratie municipale est à échelle variable, selon les régions.

4030 Nous, on a vécu des situations dans différents – puis là, je vous parle de différentes MRC, là, parce que je suis en lien avec différents groupes – où on ne sent pas qu'il y a une véritable obligation pour les élus en place de consulter la population de façon adéquate. Ils prennent la légitimité qu'ils ont d'être élus pour dire : bien, on est élus pour prendre les décisions, alors on les prend, sans devoir aller chercher vraiment l'acceptabilité de la majorité de la population.

4035 Chez nous, on a présenté des pétitions, on a fait des manifestations, on a été présents au conseil des maires, au conseil municipal, notre opposition était très claire, mais il y avait décision pour les élus de minimiser cette opposition-là et de dire qu'ils iraient quand même de l'avant avec donner leur appui au projet.

4040 Donc, c'est dans cet ordre d'idée là que pour un changement de l'aménagement du territoire, de l'utilisation du territoire, on pense que ce serait nécessaire que, comme quand on fait un règlement municipal qui change l'aménagement du territoire, on peut demander l'ouverture d'un registre pour demander un référendum. Mais nous, ça a été écarté en prenant la voie du règlement de contrôle intérimaire décidé à la MRC sur lequel on ne peut pas demander des référendums et c'est problématique.

4045 Et, aussi, on est dans des régions où tout le monde se connaît, rurales. Les gens ont peur de s'afficher, d'afficher vraiment leur position pour créer des chicanes de famille, des chicanes avec leurs clients versus leurs entreprises.

4050 Dans un référendum, tout le monde donne son opinion sans que personne ne sache, donc tout le monde peut vraiment offrir sa vraie opinion sur le projet. Et, oui, vous avez raison, ça inclut un processus d'information de la population, mais on pense que c'est nécessaire parce qu'on pense que ça devrait être, quand ça change l'environnement d'une collectivité, ça devrait être un choix collectif qui est pris et non pas seulement quelques élus et des gens qui ont signé pour avoir des bénéfices financiers d'avoir l'éolienne sur leur territoire qui, finalement, décident au final de si ce projet-là va avoir lieu ou pas.

4060 Mais ça se présente moins par rapport au projet que vous étudiez en ce moment. C'est  
vraiment différent dans les autres MRC, les autres projets avec lesquels on a été en contact. Mais  
comme je vous dis, si cette réglementation-là était appliquée, ça n'aurait pas été problématique  
pour une région où l'acceptabilité sociale était là, parce que personne n'aurait demandé une  
ouverture de registre et puis il n'y a pas de problème.

4065 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

4070 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

4075 Merci. Merci, Madame Vachon-Robillard.

**Mme JANIE VACHON-ROBILLARD:**

Merci à vous.

4080

---

**Mme MARTINE OUELLET**  
**(par visioconférence)**

4085

**LE COMMISSAIRE :**

Alors, je voudrais appeler Martine Ouellet qui devrait être prête en visioconférence. Bonjour.

4090 **Mme MARTINE OUELLET:**

Bonjour, bonjour, j'attends les accès. Oui, bon, parfait, caméra et tout. Donc, un petit délai.

**LE PRÉSIDENT :**

4095 Bonjour, on vous entend bien. Oui.

**Mme MARTINE OUELLET:**

4100 Parfait. Donc, Martine Ouellet, je me présente, chef du nouveau partie Climat Québec et également ancienne ministre des Ressources naturelles et également ancienne gestionnaire en efficacité énergétique avec les grands clients industriels.

4105 Donc, aujourd'hui, j'interviens au nom de Climat Québec et, en fait, pour vous dire que Climat Québec n'est pas contre – puis c'est une opinion qu'on émet – on n'est pas contre l'énergie éolienne, au contraire, mais on est contre le comment ça se déroule actuellement et on est tout à fait conscient des besoins supplémentaires des municipalités, mais on pense que des éoliennes privées, ce n'est pas la solution pour régler le problème de financement des municipalités. Il y a d'autres solutions.

4110 J'interviendrai principalement sur deux points reliés à votre communiqué de presse du 9 janvier. Le premier point, qui est votre deuxième point : « *L'alignement du projet dans les différentes stratégies du Québec pour la lutte contre les changements climatiques.* »

4115 En fait, c'est très problématique parce que l'ensemble des projets d'éoliens au Québec ne servent pas aux changements climatiques. Ils ne serviront pas à diminuer la consommation de gaz et de pétrole, mais au contraire, vont servir à de la croissance anarchique. Par exemple, il y a eu le programme PAFI où la CAQ a fait venir, ce que j'appelle des carnivores de la planète, des gros consommateurs industriels, et donc on doit construire plus pour être capables de les alimenter.

4120 Ils ont mis 20 % de réduction sur le tarif d'électricité qu'on appelle L-Industriel, déjà un des moins chers de la planète et donc, c'est sûr qu'à ce moment-là, tous les vautours électriques sont venus au Québec. Et c'est-tu vraiment pour ça qu'on veut faire de l'éolien sur l'ensemble du territoire du Québec, incluant la MRC du Granit? C'est complètement ridicule et absurde.

4125 Et la deuxième chose, des contrats d'exportation à vil prix, les deux derniers contrats signés, celui par Martel, Éric Martel et Sophie Brochu, qui ne sont pas encore livrés, eh bien, on exporte à

perte, on vend à 7 ¢ le kilowattheure et on devra construire – et ce sont les chiffres de Sophie Brochu – à un prix moyen de 11 ¢ le kilowattheure pour être capables de leur livrer de l'électricité, donc une perte de 4 ¢ le kilowattheure à chaque fois.

4130

Donc, la pénurie dont nous parle la CAQ et Michael Sabia, c'est une pénurie qui a été créée de toutes pièces. C'est une pénurie artificielle qui sert à, après ça, bulldozer, comme ce qu'on voit actuellement, des projets d'éoliens partout au Québec, privatisés.

4135

Donc, c'est vraiment le pactole pour la big business. D'un côté, ils ont des blocs d'électricité à vil prix et de l'autre côté, bien, ils en profitent pour privatiser. Et la privatisation – et ça, ce sera votre deuxième point – retombées économiques... votre dernier point, retombées économiques du projet. La privatisation de l'électricité, c'est extrêmement problématique parce que ça l'accapare une partie du profit qui devrait aller pour l'amélioration de nos services publics, que ce soit les écoles – on sait l'état lamentable de nos écoles – la santé, mais qui malheureusement va être accaparé par le privé.

4140

Et donc, de l'argent qui devrait rentrer à travers Hydro-Québec et au fonds consolidé va se retrouver dans les poches d'entreprises privées, dans ce cas-ci EDF. EDF, qui est une entreprise étrangère française et donc, c'est une fuite de capitaux. Une fuite d'argent.

4145

C'est vraiment problématique et l'étude de l'IREC, et j'ai entendu la personne représentant d'Hydro-Québec dire qu'il ne l'avait pas lue, hier, l'Institut en recherche d'économie contemporaine démontre que d'avoir privatisé l'électricité – c'est Lucien Bouchard qui a privatisé l'électricité sous prétexte qu'Hydro n'avait pas les compétences. C'est totalement faux. Les compétences de l'éolien, c'est la dynamique des fluides, et que ce soit le vent qui passe dans une pale ou de l'eau qui passe dans une turbine, c'est la même dynamique des fluides.

4150

Hydro-Québec est une des plus grandes expertes mondiales, mais donc la privatisation à partir de Lucien Bouchard a coûté, au bas mot, 6 milliards de dollars aux contribuables québécois et ça, c'est basé sur le fait que du temps du gouvernement Couillard, ils ont obligé Hydro-Québec à acheter l'électricité des éoliennes plutôt que ce qu'on appelle le patrimonial. Je m'excuse pour le jargon, mais vous pourrez aller valider, là.

4155

4160 Et le patrimonial qui a été laissé sur la table au profit de l'éolien a coûté 6 milliards de dollars et ça, c'est sans compter le fait que l'éolien privé est beaucoup plus cher que ce qui aurait pu être réalisé par Hydro-Québec.

4165 Je le sais, comme ministre des Ressources naturelles, je les ai vus, les coûts d'éoliens sortir, et c'est très variable et c'est évident que ça aurait pu sortir beaucoup moins cher, on aurait pu économiser de 2 ¢ à facilement 5-6 ¢, sinon plus le kilowattheure pour chaque kilowattheure acheté au niveau de l'éolien.

4170 Donc, la privatisation, c'est extrêmement problématique. C'est un détournement d'argent vers des intérêts particuliers, plutôt que le bien commun.

4175 Donc, je pense que vous avez les pouvoirs pour demander des analyses indépendantes. Comme commission d'enquête, vous avez les pouvoirs et moi, je vous demande de faire ces demandes-là au niveau d'une analyse indépendante sur les prétentions du gouvernement et d'Hydro-Québec de la pénurie.

Rappelez-vous, là. Il y a juste trois, quatre ans, on était en très gros surplus, et on est rendu en pénurie. Et ça, ça a été créé de toutes pièces, ce n'est pas un hasard.

4180 Et, deuxièmement, de faire faire des analyses, parce que l'analyse de l'IREC, ce n'est que la pointe de l'iceberg. Faites une analyse complète du coût supplémentaire de l'éolien privé par rapport à ce qu'Hydro-Québec aurait pu réaliser, et vous allez vous rendre compte à quel point ça coûte cher ce l'éolien privé et à quel point il y a un manque à gagner pour l'ensemble du bien commun.

4185 Et, finalement, toujours dans le développement économique, le fait qu'une municipalité fasse une société incorporée ou en commandite – là, j'ai vu avec les interventions d'aujourd'hui qu'ils sont passés d'une société en commandite à une société incorporée –, bien, c'est une société privée. Et cette société privée là, elle est gérée par le secret et elle est gérée seulement par le profit et non pas le bien commun, et c'est extrêmement problématique et c'est conflictuel pour le rôle d'une municipalité.

4190 Donc, ce n'est pas comme ça. Une municipalité ne devrait pas devoir investir, parce que là j'ai vu qu'il y a un rôle d'emprunt d'environ, dans les procès-verbaux, de 12 M\$ sur le dos des

citoyens, ne devrait pas avoir à faire des rôles d'emprunt et investir dans des projets pour avoir des retombées. Il y a d'autres façons d'avoir des retombées d'un projet.

4195

Hydro-Québec, lorsqu'elle fait ses barrages, elle n'exige pas des MRC et des municipalités qu'il y ait des investissements. Il y a des montants de compensation. Donc, il peut y avoir des montants de compensation sans qu'il y ait investissement de la part de nos municipalités et on pourrait revoir toute la question de la taxation municipale au niveau des infrastructures électriques également.

4200

Donc, il y a d'autres moyens pour avoir des revenus au niveau des municipalités que d'exiger que les municipalités investissent dans les projets.

4205

Donc, il faudrait aussi que vous regardiez, et je n'ai vu, dans aucun des projets je ne l'ai vue, une analyse économique pour les municipalités, et donc pour les citoyens. Parce que là, il y a un emprunt de 12 M\$, il y a des coûts à cet emprunt-là, il y a des risques à cet emprunt-là.

4210

Par rapport aux bénéfiques, est-ce que vous avez vu? Est-ce que c'est rentable pour la municipalité de faire cet investissement-là? Et avez-vous fait une analyse de sensibilité? Parce que les prétentions de revenus qui sont basées sur des vents, on a vu que dans le passé, souvent il venait moins que ce qui était prévu. Donc, les revenus sont beaucoup moindres.

4215

Donc, ce serait important, et vous avez, encore là, la possibilité, comme commission d'enquête de le demander, de faire faire une analyse sur les prévisions de revenus et de dépenses, et donc de rentabilité et de risque avec des études de sensibilité et aussi de regarder ce qui s'est fait dans le passé.

4220

Parce qu'il y en a des projets et est-ce qu'on peut avoir l'information? Et le problème de faire une société incorporée, comme l'a fait la MRC, c'est qu'il y a beaucoup moins de transparence pour les citoyens, beaucoup moins d'accès à l'information que l'information municipale. Donc, on perd beaucoup de transparence. Donc, ce paiement-là...

**LE PRÉSIDENT :**

4225

En terminant?

**Mme MARTINE OUELLET:**

4230 En terminant, de privatiser l'éolien est vraiment une perte pour l'ensemble du bien commun et je dois vous dire que c'est René Lévesque et Jean Lesage qui doivent se retourner dans leur tombe parce qu'on est en train d'assister actuellement à une privatisation de l'électricité.

4235 Et j'ai entendu encore la personne d'Hydro-Québec – tant pour les petits projets, ce n'est pas nécessaire qu'il y ait du privé dans les petits projets, mais même pour les gros projets, il a parlé qu'Hydro-Québec investissait et non pas qu'Hydro-Québec était propriétaire et opérateur. C'est extrêmement différent.

4240 On le sait, dans le cas de Mashteuiatsh, le chat est sorti du sac, le chef de Mashteuiatsh a dit qu'il y aurait un privé qui serait dans ce projet-là, même pour les gros projets.

4245 Donc, il faut faire attention qu'Hydro-Québec soit, même si Hydro-Québec était actionnaire, comme dans le *Projet éolien Des Neiges* où nous étions ensemble, Monsieur le Président, Hydro-Québec est actionnaire, mais c'était toujours Boralex qui répondait au nom d'Hydro-Québec. Donc, c'était le privé qui répondait. À chaque fois qu'il y avait une question concernant le promoteur, pas l'acheteur, mais le promoteur, c'était Boralex qui répondait. Hydro-Québec était clairement en conflit d'intérêts parce qu'il était des deux côtés de la clôture : du côté du promoteur et du côté de l'acheteur. Donc, c'est extrêmement problématique.

**LE PRÉSIDENT :**

4250 En terminant?

**Mme MARTINE OUELLET:**

4255 En terminant, c'est pour ça qu'on appuie et qu'on était présent à la conférence de presse dont Janie parlait, on appuie la demande de moratoire parce qu'on a le temps de réfléchir et de bien faire les choses d'un BAPE générique sur l'éolien. On pense qu'il y a des encadrements nécessaires, pas de privé dans l'éolien, pas sur des terres agricoles. Il y a des choses comme ça qu'on peut décider et c'est clair, un débat public sur l'énergie de façon beaucoup plus large.

4260

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

4265 **Mme MARTINE OUELLET:**

Et donc, voici nos positions et j'espère que vous irez de l'avant et que vous utiliserez vos pouvoirs pour pousser plus loin ces analyses-là parce que nous en avons grand besoin.

4270 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame Ouellet, pour votre opinion. Merci beaucoup, on vous souhaite un bon après-midi.

4275 **Mme MARTINE OUELLET:**

Vous aussi.

**LE COMMISSAIRE :**

4280 Bonne soirée.

4285 

---

**M. LUCIEN BEAUPRÉ**  
**(par visioconférence)**

**LE PRÉSIDENT :**

4290 Alors, j'ai un intervenant que j'ai en ligne depuis, que je vais prendre, pour arrêter nos travaux cet après-midi. Comme je l'ai dit tantôt, comme il y a certaines personnes qui sont encore inscrites pour s'exprimer, nous allons reprendre le travail à 19 h.

4295 Mais avant, je voudrais prendre monsieur Lucien Beaupré, qui est prêt, qui doit être en ligne avec nous maintenant. Monsieur Beaupré, bonjour.

**M. LUCIEN BEAUPRÉ:**

4300 Est-ce que vous m'entendez?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, bonjour.

4305 **M. LUCIEN BEAUPRÉ:**

Monsieur le Président, est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

4310 Oui, oui, on vous entend.

**M. LUCIEN BEAUPRÉ:**

4315 Alors, bon. Je vais, écoutez, j'avais beaucoup de choses à vous dire, mais il y en a un certain nombre qui ont été dites. Alors, je ne veux pas répéter ce que les autres ont dit.

4320 Moi, je voudrais revenir aux sources. Je veux dire par là, quand Hydro-Québec a dit qu'il allait partager 50-50 les profits de la MRC et du promoteur, alors moi, je vais vous dire, 50-50, là, ça paraît... eh, c'est un ratio, moitié-moitié. Alors, ça paraît bien. C'est bien beau, ça, là. Ça paraît équitable.

4325 À mon idée, ce ne l'est pas. Ce ne l'est pas parce que l'entreprise en question, la multinationale, elle, elle a le loisir d'avoir un client pour son produit alors que les citoyens, eux autres, après avoir signé un endossement, eh bien, ils vont rester avec les conséquences qui vont affecter leur qualité de vie. Ils vont rester avec les conséquences aussi – comme on a vu en France,

on a eu des entrevues avec des Français aussi via Internet, comme on fait aujourd'hui, et puis il faudrait aller voir là-bas. On apprend des autres.

4330           Alors, il faudrait aller voir que beaucoup de Français, ils ne sont pas contents des projets éoliens sur leur territoire et ils nous ont expliqué pourquoi qu'ils n'étaient pas contents de cela.

              Nous avons affaire ici à une entreprise privée, une multinationale, énergie de France. Bien, Monsieur, Messieurs, l'idée qui m'est venue en tête tout de suite là, c'est que nos profits s'en vont.  
4335           Les profits, au lieu d'être dans les coffres d'Hydro-Québec, c'est-à-dire dans les coffres des Québécois, bien, ça s'en va à l'extérieur.

              Est-ce qu'on est revenu – là, ça va vous faire peut-être sourire – est-ce qu'on est revenu à l'époque de la Nouvelle-France où on était une colonie française? Une colonie, vous savez ce que  
4340           c'est? C'est l'endroit d'où les superpuissances ou les impérialistes viennent chercher les ressources pour les amener dans leur mère patrie. Alors, si on est encore une colonie, alors est-ce qu'on est encore des colonisés? Moi, comme Québécois, j'aime mieux penser que non.

              Alors, il faudrait, à mon idée, revenir aux sources, faire comprendre à nos élus  
4345           gouvernementaux, je veux dire à l'Assemblée nationale, que ça ne fonctionne pas. Que ce qu'ils ont mis, c'était des beaux projets, mais que ces projets-là, encore une fois, ne respectent pas la collectivité.

              Pourquoi ne pas y aller avec un raisonnement collectif pour chacun de nous où chaque  
4350           citoyen pourrait avoir des retombées économiques? L'énergie, c'est ce avec quoi on construit tout. S'il n'y a pas d'énergie, on revient à l'époque où il n'y avait pas de télévision et de téléphone, tu sais? Alors, notre première, notre ressource – on parle souvent de ressource qu'on n'exploite pas – alors, notre principale ressource ici, c'est l'énergie et le résultat de ça, c'est que notre énergie s'en va ailleurs.

4355           Alors, moi, ce que j'aimerais voir, c'est qu'Hydro-Québec s'assure de contrôler tous ces développements hydroélectriques. Où est la fierté? Je voulais parler à monsieur Grégoire – ah non, il faut que je m'adresse au président, excusez-moi.

4360

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui. Exact.

4365 **M. LUCIEN BEAUPRÉ:**

4370 Excusez-moi, oubliez ça. Écoutez, on est tous fiers d'Hydro-Québec. J'ai travaillé dans les barrages, moi. On a été la première entreprise à transporter 325 000 volts sur un fil – un énorme fil, mais un fil quand même – et vous allez me dire qu'on n'est pas capables de construire des petites éoliennes, même si elles mesurent 150 mètres? Bien, voyons donc! Un peu de fierté, s'il vous plaît.

Voilà. Voilà ma petite fibre patriotique. Merci, Messieurs.

**LE PRÉSIDENT :**

4375

Merci. Merci beaucoup pour votre témoignage.

**LE COMMISSAIRE :**

4380

C'est beau pour moi, merci, Monsieur.

**LE PRÉSIDENT :**

4385

Alors, merci, Monsieur. On vous souhaite une bonne soirée.

---

**MOT DE LA FIN**

4390 **LE PRÉSIDENT :**

Et, comme on s'est entendu, sur ce, on va suspendre nos travaux pour reprendre à 19 h. Et je tiens quand même à vous remercier pour votre participation. Ce n'est pas évident, un après-midi, de venir s'asseoir et de faire des échanges et de se tenir éveillés.

4395 Vous l'avez fait, vous avez posé des questions, exprimé votre opinion et je tiens à vous remercier et à vous donner rendez-vous pour tout à l'heure à 19 h.

Merci, et à 19 h.

4400 **SÉANCE AJOURNÉE AU 4 FÉVRIER 2025 À 19 H**

---

4405 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi, au meilleur de la qualité sonore et des enjeux liés à une audience par visioconférence.

4410 Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé :

4415 *Yolande Teasdale*

---

Yolande Teasdale [Membre : 289085-2]

Sténographe officielle bilingue